

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

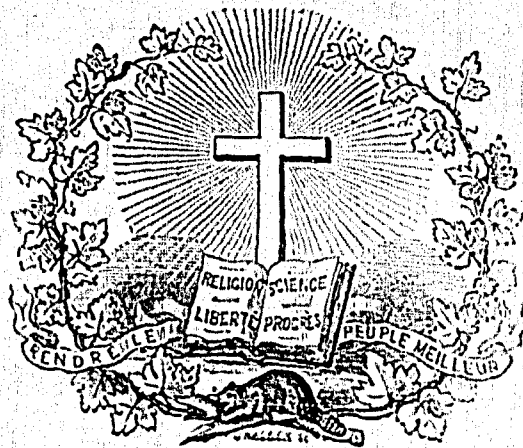
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Volume XXII.

Québec, Province de Québec, Novembre, 1878.

No. 11.

SOMMAIRE.—PARTIE OFFICIELLE : Dépôt de livres, règlements et liste des articles.—Municipalités nouvelles.—Avis.—Diplômes, Commissaires et Syndics.—PARTIE NON-OFFICIELLE : Géographie et dessin.—L'exposition universelle, partie scolaire (suite) —Péagogie : 65<sup>e</sup> conférence des instituteurs à l'école normale-Laval.—Réunion des instituteurs à la Sorbonne (suite) : conférence de M. Bonard sur l'enseignement de l'histoire.—BULLETIN : Stanley et l'Afrique centrale.—Annonces.

## PARTIE OFFICIELLE



### Département de l'Instruction publique

#### Instructions concernant le Dépôt de Livres

1. Toute correspondance se fait directement avec le Surintendant.

2. Le *Dépôt* étant une branche distincte du Département de l'Instruction publique, les lettres concernant les commandes ne doivent pas traiter d'autre chose.

3. Écrivez lisiblement, surtout la date, l'adresse et la signature, et dans la date indiquez toujours le *comté* après la paroisse.

4. Indiquez parfaitement par quelle voie, à quelle station de chemin de fer, ou à quel port, les articles doivent être expédiés.

5. En demandant un article, indiquez toujours le numéro sous lequel il est inscrit au catalogue.

6. Lorsqu'on demande un livre qui doit être expédié par la poste, il faut envoyer en même temps que l'argent les timbres pour payer les frais de port.

7. Il ne sera tenu aucun compte des demandes de livres qui ne sont pas inscrits au catalogue.

Les Règlements suivants sont obligatoires :

I

Le Surintendant de l'Instruction Publique établit, installe, organise et administre le Dépôt de Livres et autres fournitures d'école, dont la création est autorisée par l'article 29 de la 40 Victoria, chapitre 22, 1876, au moyen du crédit, ou capital roulant, voté par la législature, et avec le concours d'employés engagés par lui au mois ou à l'année et dont le salaire ne dépasse pas \$2.00 par jour. Il transmet les noms de ces employés au Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

II

Le Surintendant achète les articles composant le Dépôt et les vend aux municipalités scolaires le prix coûtant, plus les frais de magasin et d'expédition.

III

Les municipalités scolaires payent comptant ou autorisent le Surintendant à retenir le prix de leurs commandes sur leur subvention annuelle. Quant à celles qui sont portées sur la liste des municipalités pauvres, le Surintendant retient sur leur subvention annuelle ordinaire, ou sur leur allocation de secours, le total ou une fraction du prix de leurs commandes ou de leurs achats antérieurs non soldés.

IV

Les commissaires ou syndics d'écoles, réunis en assemblée régulière, décident, par une délibération qui est inscrite au procès-verbal de leurs séances, de la nature et du montant de l'achat, ainsi que du mode de paiement, et, s'il y a lieu, ils autorisent quelqu'un à effectuer ce paiement ou à prendre livraison des articles ; puis ils votent la résolution suivante :

“ Les dits commissaires (ou syndics) s'engagent à distribuer ces livres et autres fournitures d'école suivant la loi et les règlements du Surintendant, exclusivement aux élèves des écoles tenues sous leur contrôle.”

Les commandes, signées par le président et le secrétaire-trésorier des commissaires ou syndics, sont adressées au Surintendant, et peuvent être faites selon la formule suivante :

Lieu et date.

« Au Surintendant de l'Instruction publique,  
 « Québec.  
 « Monsieur,  
 « Les commissaires (ou syndics) de la municipalité de  
 « dans le comté de  
 « réunis en assemblée régulière le de  
 « courant (ou dernier), ont décidé d'acheter  
 « pour les écoles qui sont sous leur contrôle, les fournitures dont voici la liste :

.....  
 .....  
 .....

« Ci-inclus le prix de cette commande (ou bien : Veuillez retenir le prix de cette commande sur la subvention annuelle attribuée à notre municipalité). Adressez :

*ou, suivant le cas :* « Le porteur est dûment autorisé à effectuer le paiement de cette commande et en prendra livraison.

« En foi de quoi nous avons signé (et, si la municipalité a un sceau, apposé le sceau de notre municipalité scolaire) à ce de 187

A. B.,  
 Prés. des Com. (ou syndics).  
 C. D.,  
 Secrétaire-Trésorier.

V

Les formules de commandes, ainsi qu'un catalogue des articles composant le Dépôt, sont fournies aux municipalités scolaires par le Surintendant.

VI

1. Toute lettre concernant l'achat de livres ou autres fournitures est entrée, au nom de la municipalité qui fait cet achat, dans le livre ordinaire des lettres reçues au Département de l'Instruction Publique, ou dans un livre spécial, et mise sous dossier avec une note constatant la date et le montant de la commande.

2. Toute somme reçue est entrée dans un livre spécial, puis déposée dans une banque au nom du Surintendant en fidéicommis pour le Dépôt.

3. Les retenues sur la subvention annuelle sont de même déposées en banque, après avoir été créditées au Dépôt dans le livre des sommes reçues, et débitées aux municipalités dont le livre d'expédition des subventions.

4. Le préposé à l'envoi des fournitures inscrit dans un livre spécial le nom de l'auteur, la date et le montant de la commande, ainsi que la date et le montant de la facture, et, suivant le cas, le nom de la personne à qui les articles ont été livrés, ou la manière dont ils ont été expédiés.

VII

Si les commissaires ou syndics ont pourvu par les cotisations au paiement de leurs commandes, ou s'ils en ont fait retenir le prix sur leur subvention annuelle, ils distribuent les articles aux élèves gratuitement et sans délai ; sinon, ils les leur vendent au prix coûtant.

Les articles sont également vendus au prix coûtant aux enfants qui ont besoin, durant l'année scolaire, de remplacer ou de renouveler ceux qui leur avaient été distribués à titre gratuit.

VIII

Le chiffre des cotisations que nécessitent les achats de fournitures d'école est fixé d'après le nombre des enfants en âge de fréquenter l'école, suivant la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

IX

Tous les six mois, le Surintendant rend compte au Secrétaire-Provincial des opérations du Dépôt.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dépôt de livres et autres fournitures d'école

	la douz.
No. 1.—ALPHABET OU SYLLABAIRE GRADUÉ, d'après une nouvelle méthode, par F. E. Juneau et N. Lacasse, in-18, broché, 72 pages.....	\$0 50
No. 2.—LE PREMIER LIVRE DES ENFANTS, ou méthode rationnelle de lecture, par J. B. Cloutier, in-18, broché, 72 pages.....	0 30
No. 3.—TABLEAUX DE L'ALPHABET ET DU SYLLABAIRE. Dix tableaux de 2 x 1 1/2 pieds, destinés à être fixés au mur. Les 10 tableaux.....	0 25
No. 4.—NOUVELLE SÉRIE DE LIVRES DE LECTURE GRADUÉE, seule série approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique, par A. N. Montpetit.—J. B. Rolland & fils, éditeurs :	
Premier Livre, illustré de 32 gravures, texte encadré, in-12, cartonné, demi-reliure en toile.....	1 20
Deuxième livre, illustré de 40 gravures, texte encadré, 240 pages, in-12, cartonné, demi-reliure en toile....	1 80
Troisième Livre, illustré de 56 gravures, texte encadré, 318 pages, in-12, cartonné, demi-reliure en toile. . .	2 40
Quatrième Livre, illustré de 50 gravures, texte encadré, 286 pages, in-12, reliure en toile.....	4 00
Cinquième Livre, illustré de 42 gravures, texte encadré, 352 pages, in-12, reliure en toile.....	5 00
No. 5.—COURS DE LECTURE A HAUTE VOIX ou leçons pratiques de lecture française et de prononciation, préparées spécialement pour les écoles canadiennes, par l'abbé P. Lagacé, principal de l'école normale Laval :	
Abrégé à l'usage des écoles moyennes et élémentaires, in-12, cartonné, demi-reliure en toile, 144 pages.....	2 40
Idem, à l'usage des Ecoles Normales et des Pensionnats, in-12, cartonné, 359 pages.....	5 60
No. 6.—ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE DE L'HOmond, entièrement revus, corrigés et augmentés, par J. B. Cloutier, cartonné, demi-reliure en toile.	1 00
No. 7.—DEVOIRS GRAMMATICAUX GRADUÉS en rapport avec la Grammaire de L'ho mond, d'après la méthode analytique, par J. B. Cloutier, cartonné, demi-reliure en toile.....	1 25
No. 8.—DICTIONNAIRE CLASSIQUE UNIVERSEL, français, historique, biographique, mythologique, géographique et étymologique, par Bonard, in-12, carton, demi-reliure en toile, 166 édition, 841 pages, 1876.....	7 50
No. 9.—TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARITHMÉTIQUE, par F. X. Toussaint, carton, demi-reliure en toile.....	2 10
No. 10.—TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARITHMÉTIQUE, par F. X. Toussaint, avec Logarithmes, Algèbre, Toisé, etc., carton, demi-reliure en toile.....	3 75
No. 11.—ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, in-12, cartonné, 96 pages, J. B. Rolland & fils, éditeurs....	1 10

No. 12.—NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par l'abbé Holmes, entièrement revu, corrigé et considérablement augmenté, par l'abbé L. O. Gauthier, in-12, carton, demi-reliure en toile, 328 pages, J. B. Rolland & fils, éditeurs.....	3 60	No. 30.—CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, J. B. Rolland & fils, éditeurs, Montréal, coloriée, montée sur toile fine.....	2 50
No. 13.—HISTOIRE POPULAIRE DU CANADA, ou entretiens de Madame Genest avec ses petits-enfants, par Hubert LaRue, in-12, toile, 216 pages, Blunhart & Cie., éditeurs.....	2 50	No. 31.—CARTES ÉLÉMENTAIRES à l'usage des écoles primaires, dressées par A. Vuillemin, Paris, montées sur toile, 3 pds. 9 pes. × 2 pds. 11 pes., Mappemonde, Europe, Amérique, Asie, Afrique, Océanie.....	2 00
No. 14.—HISTOIRE DU CANADA à l'usage des écoles primaires et des maisons d'éducation, par l'abbé L. O. Gauthier, in-32, carton, demi-reliure en toile, 111 pages, A. Côté & Cie., éditeurs.....	1 25	No. 32.—CARTES GÉOGRAPHIQUES (en français) à l'usage des écoles primaires, publiées par le Dépôt de Lieres, Québec: Mappemonde, Europe, Amérique, Asie, Afrique, Océanie, Canada, 3 pds. 10 pes. × 2 pds. 8 1/2 pes. Chacune de ces sept cartes est coloriée et se vend séparément en feuille.....	0 50
No. 15.—COURS ABRÉGÉ D'HISTOIRE ANCIENNE, contenant l'histoire de tous les peuples de l'antiquité jusqu'à Jésus-Christ, par M. l'abbé Drioux, nouvelle édition, carton, demi-reliure en toile.....	3 00	Montées et vernies, chacune.....	1 50
No. 16.—PRÉCIS ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, suivi de la chronologie des Papes, conciles, ordres religieux, hérésies, principaux personnages, etc., et d'une table analytique, par l'abbé Drioux, septième édition, carton, demi-reliure en toile.....	2 20	No. 32 bis.—Les mêmes cartes en anglais. Même prix.	
No. 17.—PRÉCIS ÉLÉMENTAIRE DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, par l'abbé Drioux, carton, demi-reliure en toile, nouvelle édition.....	3 30	No. 32ter.—GRANDE MAPPEMONDE de 8 pds. × 4 pds. Montée et vernie.....	4 00
No. 18.—PRÉCIS ÉLÉMENTAIRE DE L'HISTOIRE DE FRANCE, par l'abbé Drioux, carton, demi-reliure en toile.....	3 00	No. 33.—CARTE EXCURSION D'OBJETS GÉOGRAPHIQUES, accompagnée d'un Manuel de Leçons orales, d'après la méthode d'enseignement par les yeux, montée sur toile fine, 4 pds. 7 pes. × 3 pds. 8 pes. (couleurs splendides), publiée par Wm. H. Sadlier.....	6 00
No. 19.—PETIT CATÉCHISME DE QUÉBEC, publié avec l'approbation et par l'ordre du premier concile provincial de Québec, in-12, broché, A. Côté & Cie., éditeurs.....	0 35	No. 34.—GLOBE TERRESTRE, 12 pouces de diamètre, avec équateur et méridien, monté sur colonne en fonte bronze.....	21 00
No. 20.—LE PETIT CATÉCHISME DE QUÉBEC, publié avec l'approbation et par l'ordre du premier concile provincial de Québec, in-12, broché, J. B. Rolland & fils, éditeurs.....	0 40	12 pouces de diamètre, avec équateur et méridien, monté sur petits pieds en fonte.....	15 00
No. 21.—LE GRAND CATÉCHISME DE QUÉBEC, à l'usage de toute la Province Ecclésiastique de Québec, 15e édition, in-12, broché.....	1 10	6 pouces de diamètre, demi-méridien, pied de fer.....	2 75
No. 22.—ITEM, carton, demi-reliure en toile.....	1 80	No. 35.—SIÈGE-PUPITRE PARAGON, fait avec les meilleurs matériaux qui dans une forme qui le rend tout à fait confortable et hygiénique, se refermant contre le dossier et donnant l'espace suffisant pour vaquer aux exercices, balayer, etc., fabriqué par Smart & Shepherd, Brockville, Ontario:	
No. 23.—LE LIVRET DES ÉCOLES ou Petites Leçons de choses, par F. E. Juneau, in-18, cartonné, demi-reliure en toile.....	2 00	No. 1, pour les élèves de 15 à 20 ans, hauteur 29 pes., longueur 42 pouces (double) occupant 32 pouces.....	3 50
No. 24.—PETIT MANUEL D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE ET D'ARBORICULTURE à l'usage des Ecoles, par Hubert LaRue, carton, demi-reliure en toile.....	1 80	No. 2, pour les élèves de 12 à 15 ans, hauteur 27 1/2 pes., longueur 42 pouces, occupant 31 pouces.....	3 25
No. 25.—TENUE DES LIVRES en Partie Simple et en Partie Double, ou Comptabilité Générale, par Napoléon Lacasse, in-8o, carton, demi-reliure.....	5 30	No. 3, pour les élèves de 10 à 13 ans, hauteur 26 pes., longueur 42 pouces, occupant 29 pouces.....	3 00
No. 26.—MANUEL DE TENEUR DES LIVRES en Partie Simple et en Partie Double, à l'usage des écoles primaires, par J. C. Langelier, in-1o, carton, demi-reliure.....	3 00	No. 4, pour les élèves de 6 à 10 ans, hauteur 24 1/2 pes., longueur 42 pouces, occupant 28 pouces.....	2 75
No. 27.—MANUEL DE DESSIN INDUSTRIEL à l'usage des maîtres d'écoles primaires, d'après la méthode de Walter Smith, accompagné de Cartes-modèles à l'usage des élèves. Premier Livre, in-12, fort carton, demi-reliure, adopté par le Conseil des arts et manufactures et par le Conseil de l'instruction publique. (Ce Manuel a obtenu le 1er prix d'impression typographique à l'Exposition Provinciale de 1877).....	0 25	No. 36.—SIÈGES ET PUPITRES DE CHANTELOUP, faits avec le meilleur fer et le meilleur bois, adapté à la taille des élèves de tous âges, à l'usage des écoles ordinaires, des académies et des universités, fabriqués par E. Chanteloup, Montréal:	
CARTES-MODÈLES à l'usage des élèves, accompagnant le Manuel ci-dessus.....	0 25	Siège simple à pied octogone avec pupitre, dessus 26 × 20 pouces, en frêne poli, et pieds en fer.....	3 75
No. 27 bis.—MANUEL DE DESSIN INDUSTRIEL, etc. Deuxième livre, accompagné de cahiers d'exercices et de blocs-modèles à l'usage des élèves. Adopté par le Conseil des arts et le conseil de l'instruction publique.....	0 40	Pupitre double, dessus 40 × 20 pouces, avec siège double réversible.....	5 00
Cahiers d'exercices accompagnant ce Deuxième livre.....	0 35	Pupitre pour 3 élèves, 60 × 20 pouces, avec siège réversible.....	6 00
Blocs-modèles (ils ne sont pas indispensables).....	6 00	No. 37.—ARDOISES, 7 × 11, la doz.....	1 12
No. 28.—CARTE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, par Eugène Taché, assistant commissaire des Terres de la Couronne, Québec, 1870, montée sur toile fine, 4 pds. 7 pes. × 3 pds. 3 pes. Coloriée.....	2 00	Do 8 × 13, ".....	1 30
No. 29.—CARTE DE LA NOUVELLE FRANCE pour servir à l'étude de l'histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à 1760, par Genest, montée sur toile fine, coloriée, 5 pds. 2 pes. × 2 pds. 5 pes.....	4 0	No. 38.—CRAYONS D'ARDOISE, la boîte (de 100).....	0 15
		Do Faber.....	1 00
		No. 39.—CRAYONS DE MINE, (de Faber) la doz.....	0 17
		Do railway.....	0 15
		Do supérieurs.....	0 25
		No. 40.—LIVRES, etc., POUR LES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS. Rôles de Cotisations, sur bon papier foolscap, demi-reliure en veau:	
		50 feuillets.....	1 25
		100 feuillets.....	2 25
		150 feuillets.....	3 35
		Livres de Caisse, même papier et même reliure:	
		150 feuillets avec index.....	2 40
		300 feuillets.....	3 40
		Grands Livres, même papier et même reliure:	
		335 feuillets avec index.....	2 00
		450 feuillets.....	2 00
		600 feuillets.....	2 65
		Registres des Délibérations des Commissaires, même reliure et même papier, 150 feuillets.....	2 00
		Registre d'inscription et d'appel, six feuilles, avec bonne couverture en carton.....	0 25
		No. 41.—TABLEAU DES OISEAUX DU CANADA, par J. M. Lemoine.....	0 20

No. 42.—TABLEAU DES ARBRES FORESTIERS DU CANADA, par Bernard Lippens.....	0 20
No. 43.—LOIS SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE dans la Province de Québec, texte de tous les statuts.....	0 40
No. 44.—LOIS SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE dans la Province de Québec mises en demandes et réponses..	0 20

N. B.—A part les articles portés sur cette liste, le Dépôt possède tous ceux qui sont inscrits sur le catalogue général déjà distribué aux municipalités.

#### ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du vingt-troisième jour d'octobre courant, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, ériger le canton de Chesham, comté de Compton, en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Notre Dame des Bois de Chesham," avec les mêmes limites qui lui sont assignées comme canton.

Par un ordre en conseil, en date du 25 d'octobre 1878 :

1. Distraire de la municipalité scolaire de Gloridorme, comté de Gaspé, le territoire compris depuis le Cap Blanc jusqu'aux limites de la Grande Vallée, avec deux milles et demi de profondeur, et l'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Pointe à la Frégate."

2. Ériger en municipalité scolaire distincte, la paroisse de Sainte-Anne de Sorel, comté de Richelieu, telle qu'érigée pour les autres fins civiles par proclamation du 24 mars 1877.

3. Rappeler l'ordre en conseil du 12 novembre 1877, et y substituer le suivant, savoir : Détacher de la municipalité de Saint-Mathias, comté de Rouville, à l'ouest de la partie du rang appelée "Cordon de Sainte-Marie," les terrains de Henri Laroque, Louis Guil, Dame Moïse Barrière, Joseph Diques, Laurent Ostigny, Henri Allard, Paul Adam, William Ashley, père, Alexis Parent, J. B. Benoit, Antoine Beaudry, enfin toute l'étendue de terrain appelée "La Pointe de Chemise" et tous les terrains dont les propriétaires ont leurs bâtiments à l'ouest du rang du cordon, depuis et y compris la terre de Joseph Vien, fils de Toussaint, jusqu'à et y compris celle d'Alfred Bessette, pour former un arrondissement sous le contrôle des commissaires d'écoles de Sainte-Marie de Monnoir, avec entente pourtant que l'école de l'arrondissement No. 4 ne sera pas déplacée avant quatre à cinq ans, et que les cinq contribuables qui en font actuellement partie, pourront continuer d'y envoyer leurs enfants jusqu'à ce qu'une maison ait été construite dans le nouvel arrondissement.

Avis de demande d'érection de municipalité scolaire en vertu de la 5e section, 41 Victoria, ch. 6.

Ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Saint-Hubert," dans le comté de Témiscouata, le territoire désigné comme suit : borné au nord par le canton Viger, au nord-est par le canton Hocquart, au sud par le cinquième rang de Demers, au nord-ouest par la paroisse de Saint-Honoré et le canton Wisworth.

Ériger en municipalité scolaire sous le nom de Saint-Emond du Lac à Saumon, dans le comté de Rimouski, le territoire suivant, savoir : Tout le canton Lepage, le canton Humqui, y compris la partie habitée de la seigneurie de Métapédlae, jusqu'au lot de Samuel Low inclusivement.

Détacher de la municipalité scolaire de l'Île Saint-Ignace, comté de Berthier, pour les annexer à celle de l'Île Madame, même comté, les terres suivantes, savoir : celles de Pierre Cardin, Narcisse Cardin, Joachim Cournoyer, Paul Chevalier, Pierre Cournoyer, Paul Bergeron, Olivier Ethier, Paul Cournoyer, Charles de Blois et Paul Ethier.

Avis de demande d'érection, etc., de municipalité scolaire, en vertu de la 5e section, 41 Victoria, chap. 6.

Ériger en municipalité scolaire, la paroisse de "Ste. Théodosie" dans le comté de Verchères, avec les limites qui lui sont assignées pour son érection civile par Proclamation en date du 21 juillet dernier 1878.

#### DIPLOMES

##### MONTREAL (catholiques)

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : Dlls. Luce Carpenter, Smaranda Cavalier et Marie Céline Grondin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Dlls. Elizabeth Aubin, Mari-Louise Codin, Eudoxie Daigault, Ernestine Desrosiers, M. Méline Joinville, Josephine Prévost, Azilda Rodrigue, M. Zoé Saubereau, Philomène Théoret et M. Samuel Viau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Dlls. Olivine Laiselle, Cordélia Noyes, Olivine Primeau et Achémis Surprenant ; (A) : Elizabeth Alice Turcotte

F. N. VALADE, secrétaire.

Montréal, 5 novembre 1878.

##### SHERBROOKE (protestants)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Dlle. Estella L. Green.  
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (A) : Dlls. Edith Armstrong, Maggie H. Harkness et Amelia Harrison.

A. HUBALD, assist. secrétaire.

Sherbrooke, 5 novembre 1878.

##### SHERBROOKE (catholiques)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 5ème classe (F) : Dlls. Marie Cordebe Tétou et Flore Morin ; (A et F) : M. Napoleon Oumette.

J. T. L. ARCHAMBAULT, secrétaire.

Sherbrooke, 19 novembre 1878.

##### ST. HYACINTHE (catholiques)

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : M. Camille Thomas.  
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Dlls. Marie Allaire, Azilda Vincent, Elumina Richer, Arsinoé Chicoine, Marie Sainte-Marie, Agnès Bousquet, Praxède Guilmet, Rosebne Nadeau, Hortense Saint-Pierre, Eugina Dufrenoy et Céline Demers.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Dlle. Marie Bombardier.  
NOC GILVAIS, secrétaire.

St. Hyacinthe, 5 novembre 1878.

##### DUCHEMOND, RICHMOND ET WOLFÉ

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F et A) : Dlls. Marie Emile Cantin ; (F) : Marie-Zélie Desormeaux.

F. A. BIXEN, secrétaire.

Danville, 5 novembre 1878.

##### PÉRÉ

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F et A) : Dlle. Zoé Delaney et M. Guillaume Delaney.

ELIAS TEZO, secrétaire.

Péré, 5 novembre 1878.

##### TROIS-RIVIÈRES (catholiques)

ÉCOLE MODÈLES, 1ère classe (F) : Dlls. Sophronie Blanchette et Magdelaine Biron.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Dlls. Marie-Zoé Belisle, Eugénie Camirand, Thomas Lebovre, Marie-Laura Poliquin et Henriette Poupin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Dlls. Marie Aroisais et Marie-Émilie Dorval.

EDURE DUFRESNE, secrétaire.

Trois-Rivières, 6 novembre 1878.

##### RICHMOND

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) : Dlls. Lizzie Allen, Mary Armstrong, Mary Campbell et M. Andrew Wilson.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (A) : Dlls. Nellie E. Haddock, Mary-A. Irwin et Abigail T. Moore.

C. F. CLEVELAND, secrétaire.

Richmond, P. Q., 11 novembre 1878.

##### RONAVENTURE (catholique)

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F et A) : M. Fabien Gauthier.  
P. HUEL, ass. secrétaire.

Carleton, 13 novembre 1878.

##### QUÉBEC (protestant)

1ère classe (A) : Dlle. J. S. Duffell.  
2ème classe (A) : Dlls. Sam. Stevenson, Rachel Neilly et Emma Thompson.

M. M. FORMANGLA, secrétaire.

Québec, 14 novembre 1878.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Il a pu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur par un ordre en conseil, en date du 10 octobre courant 1878, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, faire les nominations suivantes, savoir :

Montmagny, village de Montmagny.—MM. George Fournier et Nazaire Bernatchez. Il n'a pas eu d'élection dans le temps voulu par la loi.

Par un ordre en conseil en date du 21 octobre 1878 :

Berthier, Saint-Michel des Saints.—MM. Michel Sambers et Théophile Cantarac, en remplacement de MM. Théodule Migneron et Louis Joseph Alexandre Ménard.

Compton, Notre Dame des Bois, municipalité Nouvelle.—MM. Ensché Charbonneau, Cyrille St. Cyr, Pierre Robert, Damase Goulet et Joseph Turcotte.

Mégantic, Nelson.—M. Robert Scott, en remplacement de lui-même.

Mégantic, Sainte-Anastasia.—MM. Joseph Caron, senior, George Dumais, Thomas Filion, senior, Honoré Simonin et Joseph Lallamue, Municipalité Nouvelle.

Québec, Roche Plate.—MM. Louis Sans-Facon, Charles Verret, François-Navier Renaud, James McLaughlin et Christopher Carleton, Municipalité Nouvelle.

Rimouski, Saint Donat.—M. Eugène Hallé, en remplacement du Révd. M. Louis Paquet.

Saguenay, Petites Bergeronnes.—MM. Thomas Desbiens, R. Bouliane, Palémon Tremblay, Onésime Dufour et Zacharie Tremblay, aucun commissaire n'étant actuellement en charge.

Vaudreuil, Saint-Lazare.—Le Révd. M. Magloire Auchard, en remplacement du Révd. M. Brassard.

Par un ordre en conseil en date du 25 octobre 1878 :

Bonaventure, Paspébiac.—M. Moïse Foulcur, en remplacement de lui-même.

Gaspé, Pointe à la Frégate.—MM. Pierre Bélanger, Louis Guilmet, fils, Adolphe Guilmet, Pierre Coulombe et Damase Coulombe, Municipalité nouvelle.

Ottawa, Lowe.—MM. John Hogan, John Cuddy, jur., Thomas Kealy, Martin Mulvihill et John Sullivan. Aucune élection n'ayant été faite depuis plusieurs années.

Saguenay, Mille Vaches.—MM. Joseph Bailey, père, William Tremblay, John Girard, Juste Dechêne et Joseph Bailey, fils. Aucune élection n'ayant eu lieu depuis plusieurs années.

SANDES D'ÉCOLES

Par un ordre en conseil en date du 10 octobre 1878 :

Bagot, Saint-Théodore d'Acton.—M. David Adam, n'ayant pas été remplacé par élection.

Par un ordre en conseil en date du 21 octobre 1878 :

Hochelega, Saint-Gabriel.—M. William McNab, en remplacement de M. William Ross.

Mégantic, Leeds.—MM. Thomas Scanton et Thomas Craig, en remplacement de MM. Thomas McGee et Michael Clancy.

Par un ordre en conseil en date du 25 octobre 1878 :

Bonaventure, Cox.—M. Abel Huard, en remplacement de lui-même.

BUREAU D'EXAMINATEURS

Par un ordre en conseil du 21 d'octobre 1878 :

1. Le Révd. John Empson, B. A., et Robert Bell, éc., M. D., membres du bureau d'examineurs protestant de Montréal, en remplacement du Révd. Principal Lobley et du Dr. Phillip Carpenter, décédés.

2. Sydney A. Fisher, éc., membre du bureau d'examineurs protestant du district de Bedford, en remplacement de A. H. Chandler, éc., démissionnaire.

PARTIE NON-OFFICIELLE

Géographie et dessin

Sous le numéro 32 de notre liste des articles qui composent le Dépôt, nous annonçons une grande mappe-

monde de 8 pieds par 4 pieds. Le prix n'est que de \$1, c'est-à-dire à peu près la moitié du prix ordinaire d'une carte semblable.

Nous avons le droit d'espérer que les municipalités répondront aux efforts que fait le Surintendant pour leur procurer à bon marché les fournitures d'écoles, et en particulier les cartes géographiques. Nos cartes ordinaires coûtent \$1.50, soit \$10.50 pour un jeu de sept. Il n'y a pas une paroisse qui ne puisse faire cette dépense pour chacune de ses écoles.

Aussi bien, la géographie ne peut s'enseigner sans cartes. L'enseignement donné dans ces conditions serait, en réalité, malfaisant; car il ne ferait appel qu'à la mémoire de l'enfant, au grand détriment des autres facultés. Les conférences de la Sorbonne que nous avons publiées démontrent cette vérité avec éloquence.

Nous appelons aussi l'attention sur le *Deuxième livre de Dessin industriel*, annoncé sous le numéro 27 de notre liste. Ce manuel est destiné à continuer l'œuvre commencée par le premier livre qui est déjà entre les mains d'un grand nombre d'instituteurs. Le dessin a fait des progrès surprenants dans notre province; mais il ne faut pas s'arrêter en chemin. D'ailleurs, on ne doit pas oublier que l'enseignement du dessin est obligatoire.

L'exposition Universelle de 1878

PARTIE SCOLAIRE—FRANCE

(Suite)

Nous ne nous occupons pas actuellement des travaux d'études; passons donc rapidement devant la vitrine de l'étude industrielle des Vosges: nous avons, d'ailleurs, quantité de musées scolaires encore à inventorier.

À droite de la porte qui donne accès dans la grande galerie des dessins, nous rencontrons d'abord le *Géocyclique* de M. Henri Gervais.

Tous nos lecteurs connaissent le *Globe incliné* de M. Levasseur, avec sa *lampe à réflecteur*, permettant de démontrer d'une façon fort sensible la succession des jours et des nuits ainsi que celle des saisons. Beaucoup aussi, sans doute, possèdent l'*Appareil de M. Tremeschini*, qui remplit le même but, et que son prix peu élevé met à la portée de toutes les écoles. Le géocyclique Henri Gervais reproduit avec plus d'exactitude et de précision les deux principaux mouvements de la terre, et il permet de résoudre mécaniquement et très-facilement tous les problèmes de cosmographie qui peuvent intéresser les élèves de nos écoles primaires, ceux de nos cours d'adultes et les gens du monde.

Il se compose d'une monture en fonte formée de trois branches reliées entre elles à la base inférieure par un noyau central sur l'axe duquel pivote une *alidade*, et supportant à la partie supérieure un large cercle horizontal qui représente l'*Ecliptique*.

Ce cercle porte, sur des circonférences concentriques et en regard les unes des autres, des divisions indiquant les jours, mois et saisons de l'année, les signes et les degrés correspondants du zodiaque et la déclinaison du soleil.

À l'une des extrémités de l'alidade, une tige métallique, coudée par le haut, supporte par son axe un globe représentant la Terre, et disposé de telle sorte que son centre se trouve dans le plan de l'écliptique et que son axe forme avec ce plan un angle d'environ 66° 17'.

Une colonne munie d'un *index*, dont la pointe s'étend jusqu'aux divisions portées sur l'écliptique, s'élève à l'autre extrémité de l'index.

Au centre un tube, monté sur l'axe qui sert de pivot à l'alidade, supporte un globe en verre dépoli représentant le *Soleil*, et servant en même temps de lampe pour éclairer la Terre.

Un cercle de cuivre, supporté également par deux colonnes, et auquel on donne le nom de *Cercle terminateur de la lumière*, encadre la Terre et la divise en deux hémisphères, dont l'un présente les parties de la surface terrestre qui ont le *Soleil* au-dessus de leur horizon, c'est à dire le *jour*, et l'autre, celles pour lesquelles cet astre n'est point encore levé, ou qui ont encore la *nuit*.

Tout près de la Terre, et sur la droite imaginaire qui en joint le centre à celui du *Soleil*, se trouve un *Diaphragme*, ou disque percé d'un trou à peine visible, par lequel, lorsque la lampe est allumée, passe un rayon lumineux indiquant spécialement tous les points du Globe qui, pendant que s'opère le double mouvement de rotation et de révolution, ont tour à tour le *Soleil* à leur zénith.

Des pignons de diverses grandeurs se commandant mutuellement, sont établis, les uns dans le corps de l'alidade, les autres en dehors, et ont pour but, les premiers, de maintenir l'axe terrestre toujours parallèle à lui-même, les seconds, d'imprimer à la Terre une rotation dont la vitesse soit en rapport avec celle de son mouvement de translation.

Pour faire fonctionner cet appareil, il suffit de faire tourner avec la main, dans le sens indiqué par une flèche, une petite *Manivelle*, et aussitôt la Terre, emportée par l'alidade, exécute, en allongeant le bord intérieur de l'écliptique, ses 365 rotations pendant la durée de sa révolution.

Si à ce moment la lampe est allumée, on voit le point lumineux qui passe par l'ouverture du diaphragme décrire sur la Terre une *hélice*, dont les points extrêmes s'étendent jusqu'aux deux tropiques.

Rien de plus facile avec cet instrument que de se rendre compte de la position respective de la Terre et du *Soleil* à un jour et à une heure donnés et de déterminer alors, pour un lieu quelconque, quelle est, par exemple, la place exacte du *Soleil*, c'est-à-dire sa *longitude*, sa *déclinaison*, quelle zone jouit d'un *jour perpétuel*, quels sont, au même moment, les lieux pour lesquels le *soleil* se *lève* et ceux pour lesquels il se *couche*, etc., etc.

Le prix de cet appareil, malheureusement, est un peu élevé : il coûte, 100 francs. Mais les administrations municipales, aujourd'hui, se montrent généreuses pour l'instruction primaire : espérons donc que chaque école, au moins dans les villes et les gros bourgs, possédera bientôt le Géocyclique.

Il ne nous reste plus maintenant, pour terminer notre examen de l'Exposition du Ministère, en ce qui concerne le matériel d'enseignement, qu'à explorer le centre de la salle.

Nous avons terminé l'inspection des panneaux et des tablettes qui garnissent le pourtour de la salle : nous trouvons maintenant, en face de la porte par laquelle nous sommes entrés, trois corps de bibliothèque. Le premier, à gauche, contient le *Musée scolaire de Martigny-les Compiègne (Oise)* et d'*Elincourt-Sainte-Marguerite*.

Très-bien classés aussi, ces musées comprennent les principaux échantillons des plantes usuelles, industrielles et officielles, les minerais et les combustibles, les pierres et les marbres employés dans les constructions.

Au milieu est une *bibliothèque scolaire* modèle. Je lis, sur les couvertures des ouvrages qui la remplissent, les noms de *Michelet*, *Bossuet* et *Duruy* ; je reconnais l'excellent dictionnaire de *Bénard*, les *Braves gens* de Girardin, les recueils du colonel *Staff*, à côté des Dictionnaires de

*l'Académie*, de *Bouillet*, de *Dézobry et Bachelet*, et du *Ciel* de *Guillemin*.

Mais voici que la salle s'emplit. Notre examen devient officiel au milieu des nombreux délégués du Ministère, instituteurs, inspecteurs et directeurs de l'école normale. J'entends bientôt une intéressante discussion s'engager près de moi, à propos de la méthode *Flament*. Restreinte d'abord, cette discussion se généralise bientôt et se transforme presque en un petit congrès. Les vues émises de part et d'autre, les considérations que font valoir les souteneurs de l'*écriture dite française* et les fidèles de la *course* me confirment dans la pensée que c'est peut-être sous cette forme qu'auraient dû être organisées les réunions de la Sorbonne.

Le troisième corps de bibliothèque, à droite, est affecté au *Musée scolaire de Saint-Hilaire (Nord)*. Dix-huit cadres renferment des blés, des roches, des fourrages, des plantes industrielles, des marbres et des bois. Dans les armoires inférieures sont des *herbiers* que nous ne pouvons malheureusement feuilleter : les armoires sont fermées.

Sur les côtés, M. Heuzé, instituteur à *Clecy*, (canton d'*Harcourt*), a exposé des *tableaux synoptiques* pour l'enseignement primaire agricole et industriel. M. *Bullier* et plusieurs autres maîtres qui se sont réunis, selon la coutume usitée dans le *Calvados* et que nous avons déjà signalée, nous présentent les diverses transformations du *colon*, la préparation du *cuir*, etc. Au-dessous, nous apercevons une intéressante collection de *blés* et d'*avoines*, de M. *Stomboung*, officier de l'Instruction publique, directeur de l'école communale de *Péronne (Somme)*. A l'autre extrémité du corps de bibliothèque, des *bois indigènes* ont été préparés et classés sur cartons par M. *Le bar*, maître à *Annet-sur-Marne*.

Mais il me semble que certains changements ont été apportés dans la disposition des objets exposés. Il y a quelques jours, j'avais vu, dans cette salle, à gauche du premier meuble dont nous terminons en ce moment l'examen, le *démonstrateur métrique de Courcèchef*, directeur de l'école municipale de Caen, ainsi que son *Boulier numérateur et compteur*, deux très-bons appareils d'étude que nous recommandons aux maîtres. Aujourd'hui je ne les retrouve plus. Ils ont été remplacés par le *Numérateur Baubrit*, instituteur à *Lairé (Charente-Inférieure)*. Ce numérateur me paraît être une combinaison de plusieurs instruments analogues déjà connus : il y a un tableau noir pour les exercices d'écriture et de lecture ; le système de glissement des tiges verticales qui porte les nombres est celui du numérateur *Antoine*, d'Oran, dont le *Journal des Instituteurs* a parlé autrefois ; les plaques indicatives pour les multiples et les sous-multiples des mesures métriques sont les mêmes aussi.

“ Au centre de la salle, à côté d'une *limouse* exécutée par les élèves de l'école industrielle des Vosges, se trouve un *observatoire météorologique modèle*, pour les écoles normales. Nous avons dit autrefois tout l'intérêt que nous portons à ce genre d'études : nous engageons donc vivement les maîtres à examiner avec soin la composition et la disposition de ce modèle. Voici d'abord les instruments indispensables : le baromètre de *Fortin*, le thermomètre à mercure, le maximum *Negretti*, le minimum de *Rotherford*, le psychromètre d'*August*, l'hygromètre à cheveu et le pluviomètre. Voilà maintenant les instruments facultatifs : l'évaporomètre, l'ozonoscope, et l'actinomètre de *Montsouris*, composé de deux thermomètres à mercure, renfermés chacun dans un tube de verre vide d'air et de vapeur d'eau, le réservoir sphérique de l'un étant nu, l'autre recouvert de noir de fumée.

Au nord de la salle se trouve une seconde série de corps de bibliothèques. Celui de droite contient le beau musée scolaire de *Sars-Poteries*. M. Adolphe Herlem a

réuni là de remarquables échantillons de bois, de marbres, de graines, etc. Seize grands cartons garnissent la vitrine supérieure, dix la vitrine inférieure, qui renferme aussi une collection de médailles, de monnaies et plusieurs spécimens d'assignats.

Des produits chimiques pour les Facultés et les lycées, complètement munies pour nos écoles primaires, ont été exposés dans l'armoire du milieu par la maison Emile Rousseau, de Paris.

A gauche, dans le dernier corps de bibliothèque, avec les cadres de l'école normale de Rouen que nous avons décrits précédemment, se trouvent encore diverses collections pour leçons de choses : *papillons* de l'Académie de Rennes ; spécimens de la *fabrication du papier*, de *l'ivoire* ; échantillons de diverses *industries locales*, ganterie, bouton, etc., exposés par les écoles de filles de Caen : école de la Providence de Lisieux, de la Maladrerie et de Saint-Jean.

Nous n'avons plus maintenant pour achever notre examen de la salle du Ministère, qu'à voir cette collection d'instruments pour l'éducation des sens, qui se trouve sur la tablette supérieure des dernières armoires que nous venons de visiter.

Acquise par le Ministère, cette collection a été organisée par Mme. Pape-Carpentier, l'éminente institutrice que la mort nous a enlevée il y a un mois à peine.

Voici le *Polyphone*, espèce de pyramide quadrangulaire en bois, renfermant de petits instruments de musique et des matières de sonorités différentes, pour les leçons de choses sur les sons. Ceci, c'est le *Polygone*, tableau peint en blanc avec épingles noires piquées au sommet de diverses figures et cordon noir mobile passant sur les têtes de ces épingles ; le polygone servira aux études des figures géométriques. Voici maintenant un *cadran*, avec *aiguilles horaires* à principe visible, facilitant aux enfants la lecture des heures ; un *contrôleur métrique horizontal* pour exercer l'œil et la main à déterminer exactement les longueurs au jager ; un *vérificateur géométrique à cadre tournant*, pour habituer les élèves à tracer, au jager toujours, des angles d'une valeur donnée, polygonaire, etc. Voici, enfin, le *bouclier numéraire* bien connu, à virgule mobile ; un *mètre cube articulé*, etc., etc.

Cette collection est utile et rendra service certainement aux salles d'asile et aux cours élémentaires de nos écoles primaires. Mais elle ne représente qu'une bien petite partie de l'œuvre de Mme Pape-Carpentier. C'est ailleurs c'est dans les ouvrages que l'Académie française a couronnés, c'est dans l'enseignement des nombreuses élèves qu'elle a formées, en France et à l'Étranger, qu'il faut chercher l'esprit, la méthode et le génie de cette femme remarquable, dont le nom dès aujourd'hui est un honneur pour la pédagogie française.

En quittant la salle consacrée à l'enseignement primaire dans l'Exposition du Ministère de l'Instruction publique, nous entrons dans les salons de l'Enseignement libre. Les deux premiers, affectés à l'enseignement supérieur et à l'enseignement secondaire, nous arrêteront peu : nous retrouverons ailleurs les globes et les cartes de Delagrave et de Belin, ainsi que les collections de solides pour l'enseignement du dessin. Nous croyons devoir toutefois mentionner, dans la classe 7 (enseignement secondaire), le *cosmographe* de M. Garassut.

Cet appareil, comme le géocyclique d'Henry Gervais, a pour objet de faire comprendre aux commençants le double mouvement de la terre autour du soleil et le mouvement simultané de la lune autour de la terre, la succession des jours et des nuits, leur égalité et leur inégalité, l'ordre des saisons, les climats, etc.

Le soleil est figuré par une sphère de cuivre de 0 m. 10 de diamètre, liée à son support par une tige verticale

cylindrique dont l'axe de figure représente l'axe du monde. Le petit globe terrestre de 0 m. 05 de diamètre est porté par un bras recourbé, qu'on peut faire mouvoir à l'aide d'une poignée, non pas autour de l'axe vertical, mais autour d'un axe faisant avec ce dernier un angle de 23°28'. Quand on fait faire un tour à ce petit globe terrestre, son centre décrit un cercle ; mais comme le centre de ce cercle ne coïncide pas avec celui de la sphère figurant le soleil, le mouvement ainsi obtenu représente, d'une façon approximative, le mouvement elliptique de la terre.

La lune est figurée par une petite boule de 0 m. 01 de diamètre, suspendue à un bras courbe qui peut tourner autour d'un axe faisant avec celui du globe terrestre un angle de 28°37'. Cette disposition, analogue à la précédente, produit le mouvement elliptique de la lune autour de la terre.

Pour faire comprendre la succession des jours et des nuits, il suffit de faire tourner la terre autour de son axe à l'aide du petit bouton de cuivre qui le termine, et de montrer comment les diverses parties du globe viennent successivement se placer devant le soleil.

Pour rendre compte des saisons, on fait tourner le bras courbe qui porte la terre. Si l'on place d'abord celle-ci dans la position la plus élevée, elle est alors en périhélie, et voisine du solstice d'été. Si on lui fait faire un quart de tour, on l'amène à l'équinoxe d'automne ; un nouveau quart de tour, l'amène à l'aphélie, près du solstice d'hiver ; un troisième quart de tour l'amène à l'équinoxe du printemps ; enfin un dernier quart de tour la ramène à sa position primitive. Dans ces diverses positions, on se rend facilement compte de la durée relative des jours et des nuits ainsi que des climats.

Un maître intelligent peut sans doute tirer un très-bon parti de cet instrument, mais nous préférons de beaucoup l'appareil d'Henry Gervais.

Nous entrons maintenant dans la classe 11, qui comprend trois grandes salles, bondées de bas en haut, et consacrées toutes trois à l'Enseignement primaire libre.

Dans le corps de bibliothèque que nous rencontrons d'abord, en suivant toujours notre itinéraire, de gauche à droite, dans le compartiment réservé à la librairie Picard, nous trouvons une excellente collection de *reliefs*, de Julien, pour l'étude élémentaire de la géométrie descriptive.

Une maison, bien connue par le soin scrupuleux qu'elle apporte dans le choix des ouvrages qu'elle édite et dont le nom seul est une recommandation, la maison Belin, expose, au milieu de traités et de livres dont nous parlerons plus tard, les atlas de *Drioux*, ceux de *Dubon* et *Lacroix*, qui constituent un enseignement pratique de la géographie absolument conforme aux programmes des écoles de la Ville de Paris. Le cours élémentaire et le cours moyen viennent de paraître. Le texte, avec gravures intercalées, est clair, facile à lire et à retenir ; les cartes sont toutes très-nettes et les couleurs fort bien venues. Nous avons remarqué, entre autres, dans le cours élémentaire ; une très-jolie *France hypsométrique*, et dans le cours moyen une carte d'Afrique très complète, et cependant très-lisible, contenant l'indication de tous les voyages effectués dans ces derniers temps par les *Speke*, les *Grant*, les *Barth*, les *Cameron*, les *Burton*, les *Livingstone*.

Voici maintenant, de la même librairie toujours, la belle *carte en relief* de Pigeonneau et Divret. Les massifs montagneux se détachent bien ; il n'y a point accumulation de détails comme dans plusieurs cartes similaires que nous rencontrerons bientôt ; c'est bien une carte pour l'enseignement. À côté, nous voyons le *syllabaireur Archambault* qui, sous un format des plus modestes, permet les combinaisons les plus variées ; le *boulier*



numérateur et compteur de Couvrechef, à tringles horizontales et verticales et à boules de grosseur et de couleur différentes, avec tableau noir pour l'écriture des nombres et les premières opérations.

Sur le mur de gauche, nous trouvons, à côté de l'important corps de bibliothèque consacré à la maison Hachette, une collection d'images pour l'enseignement de l'histoire sainte, de l'histoire de France et de l'histoire naturelle, et les cartes d'Herchard. Ces dernières, celles d'Europe et de France surtout, sont d'une exécution très soignée et d'une exactitude remarquable. Les grands faits se détachent parfaitement; les vallées, celles du Rhône et du Rhin, par exemple, les massifs montagneux s'accroissent avec beaucoup de vigueur et de netteté; mais je trouve ces cartes trop surchargées de détails pour nos élèves: ce sont des cartes de cabinet, plutôt que des cartes pour l'enseignement de nos écoles. J'aime mieux, par exemple, cette Terre, du même auteur, sur papier fond noir avec océan bleu; elle est loin certainement d'avoir le mérite des autres, mais tout ici est clair et visible de loin.

Sur les rayons supérieurs de la bibliothèque se trouve une collection de solides en plâtre et en bois pour les salles d'asile et les écoles; dans les armoires inférieures une série de reliefs pour l'étude de la géométrie descriptive, applicable à toutes les méthodes, et dressée sous la direction de M. Sonnet.

Ces armoires renferment aussi plusieurs spécimens de l'appareil Lévêl, — le meilleur que nous connaissions pour la démonstration des rapports qui existent entre les diverses mesures de volume, de capacité et de poids; — puis des bouliers numérateurs ou compteurs, à tringles verticales ou horizontales, simples ou doubles.

La librairie Dalalain, une des plus anciennes et des plus honorablement connues de Paris, occupe le mur du fond, à gauche de la porte d'entrée. Elle nous offre, réunis dans un grand cadre, des tableaux d'histoire naturelle dessinés assez grossièrement par M. Henri Morin, mais qui peuvent suffire cependant pour nos écoles, une mappemonde céleste de Vélaz et un tableau du système métrique de Lourmand, beaucoup trop petit pour nos classes.

Le grand panneau de droite est occupé tout entier par la librairie Delagrave. Cette importante maison a pris, depuis quelque temps, des développements considérables, et ses publications géographiques seules en font, dès aujourd'hui, la rivale des meilleures maisons de Vienne et de Berlin.

Voici d'abord, pour l'enseignement par l'aspect, un atlas zoologique représentant, en 48 tableaux, les types des principaux animaux. À côté, c'est une collection d'images pour les leçons d'histoire; les couleurs sont vives, les personnages bien groupés et d'un dessin très soigné.

Voici maintenant toutes les cartes murales, les atlas et les reliefs de Levasseur et de Mlle. Kleinhaus. Parmi les cartes nous remarquons surtout la France au 600,000e présentant, sans être chargée comme celle d'Erhard, suffisamment de détails, et restant toutefois très-claire, très-nette et très-lisible. À l'autre extrémité du pan de mur, nous apercevons une nouvelle série de cartes en feuilles, sur fond noir, de l'imprimerie typoplastique de Marsoulan. C'est le même genre que la Terre d'Erhard, chez Hachette. Sorte de vue perspective qui donne le sentiment très-vif de reliefs du sol, ces cartes sont d'un bon marché exceptionnel: 5 francs la feuille, 30 francs la collection des six qui sont nécessaires à l'enseignement de nos écoles primaires.

Non loin du globe terrestre de Levasseur, de 1 mètre de circonférence, qui permet, grâce à l'inclinaison de son axe et à son abat-jour conique pouvant s'adapter à toutes les lampes, de démontrer facilement aux enfants la

succession des jours et des nuits, ainsi que des saisons de l'année, nous remarquons toute la collection des reliefs de Bardin et de Muret pour la lecture des cartes topographiques.

Une collection bien remarquable et bien utile aussi, c'est le Musée-recueil de modèles exécutés par le sculpteur Léon Chéderville, et destiné à l'enseignement du dessin par les solides.

Ce n'est certainement pas d'aujourd'hui que l'on a tenté d'enseigner le dessin par des modèles en relief, moulages de bustes, de statues ou d'ornements sculptés; puisque c'est même maintenant la seule méthode usitée; mais nous avions rarement vu jusqu'à ce jour, groupés dans un ensemble gradué et relativement considérable, des motifs de décoration aussi variés, empruntés à toutes les époques et à tous les styles.

La collection complète ne coûte que 150 francs. Nous en verrons une du même genre chez les Frères des Ecoles chrétiennes, mais le prix de cette dernière est beaucoup plus élevé.

Nous recommandons également aux maîtres et aux maîtresses le petit nécessaire pour leçons de choses. C'est une boîte divisée en trois compartiments principaux, subdivisés chacun en un grand nombre de cases, renfermant, dans un ordre méthodique, divers échantillons à l'état brut et à l'état travaillé, des principales matières que l'homme emploie pour la satisfaction de ses premiers besoins: alimentation, vêtement, habitation.

Cette petite bibliothèque de choses, qui ne coûte que 25 francs, ne vaut pas certainement les musées scolaires organisés par les instituteurs eux-mêmes ou les écoles normales qui garnissent les salles de l'exposition du Ministère, et que nous avons décrits avec détail. Elle rendra cependant de très-utiles services aux maîtres; elle sera pour eux, au début surtout, un modèle, un type qu'ils chercheront à agrandir et à compléter.

Je ne puis omettre, dans cette revue rapide, un nouvel appareil destiné à projeter, dans un agrandissement considérable et avec leurs couleurs propres, les images ordinaires, noires ou en couleur, et même les objets opaques. C'est une sorte de lanterne magique, pouvant servir à l'amusement et à l'instruction des enfants, et qu'on appelle le Lampadorama.

À côté de ces divers appareils se trouve le Compendium des leçons de choses, nouveau meuble des salles d'asile, comprenant tout le matériel indispensable pour la pratique de l'enseignement élémentaire. En troyer verni, d'un modèle tout nouveau, ce meuble coûte 400 francs; avec orgue, il en coûterait 500. Pressés que nous sommes par le temps, nous ne pouvons donner la liste de tous les objets qu'il contient, et qu'on n'a pu d'ailleurs, faute de place, exposer tous ici.

De l'autre côté de la vitrine de l'école professionnelle, M. Peschard, chef d'institution à Vincennes, a exposé un syllabateur mécanique. C'est encore un meuble assez compliqué, qui nécessite l'emploi de deux ou trois manivelles, et tout cela pour faire apparaître à l'une des faces du meuble, sorte de caisse rectangulaire, des lettres, des syllabes et des mots.

M. Peschard a même eu une idée malheureuse. Pour simplifier, croit-il, l'étude de la lecture, une bande de carton mobile lui permet de supprimer à la fenêtre de sa caisse les lettres inutiles dans la prononciation. Ainsi, cette phrase " Il ne faut pas jouer avec le feu " s'écrit: " Il ne faut pas jouer avec le feu. " M. Peschard commet là une erreur pédagogique. Des élèves qui verraient souvent des phrases écrites de cette façon, éprouveraient les plus grandes difficultés pour acquérir l'orthographe: c'est de la cacographie et de la plus mauvaise.

Tous ces appareils, du reste, nous l'avons déjà dit, bien des fois et nous ne saurions trop le répéter, ne valent

rien ; et au moment où nous travaillons tous à chasser de l'école les machines et la routine, il est pénible de voir des hommes de valeur perdre leur temps et leurs peines dans la recherche de procédés purement mécaniques, de moyens exclusivement matériels. Ce n'est pas avec des boîtes et des manivelles qu'on développe l'intelligence et qu'on élève l'âme des enfants ; il ne faut dans l'école ni machines en bois ni machines animées : les unes entretiendraient les autres.

La troisième salle, dans laquelle nous entrons, pourrait s'appeler la *Salle des Expositions diverses*. On y rencontre, en effet, plus d'expositions individuelles que dans les deux salons précédents, mais on y trouve aussi des bibliothèques et des collections, ainsi que de nombreux spécimens de mobilier scolaire, que nous avons décrit dans un de nos précédents numéros.

Comme instruments et appareils de démonstrations, voici d'abord, appendus au mur de gauche, près la porte d'entrée, les tableaux *Daléchamps*, de Reuil (Seine-et-Oise) : série normale intuitive des mesures du système décimal ; petit boulier pour le calcul mental et grand tableau synoptique du système métrique.

Sur le grand mur de gauche, nous reconnaissons les tableaux de *Deyrolles*, en usage déjà dans nos écoles primaires pour l'enseignement des sciences usuelles. 110 cartons portent les principales gravures relatives à l'anatomie et à la physiologie humaines, les spécimens les plus importants des animaux utiles et nuisibles, des plantes alimentaires et vénéneuses, industrielles, fourragères, etc., en même temps qu'une collection technologique devant servir à l'histoire des matières premières employées dans l'industrie.

Nous rencontrons maintenant l'exposition considérable des *Frères de la Doctrine chrétienne*, qui occupe tout le panneau gauche sur le mur du fond.

Pendant longtemps, si l'on accordait à l'Institut fondé en 1680 par le vénérable J.-B. de la Salle, une certaine valeur au point de vue des travaux qui frappent les yeux, comme l'écriture et le dessin, et encore le dessin servile, machinal, la copie des estampes, on lui refusait du moins un enseignement intelligent et rationnel.

Les choses depuis ont changé : il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les livres, les méthodes et les collections exposés.

Nous avons dit un mot, dans nos précédents articles, des *reliefs* exécutés par les Frères ; nous n'avons aujourd'hui qu'à parler du matériel d'enseignement.

Au mur est attaché la grande *carte hypsométrique* du Frère *Alexis-Marie*, professeur à l'École normale de Carlsbourg.

A côté se trouve le *cours de dessin à l'usage des écoles primaires et des classes d'adultes*.

Il y a longtemps déjà que j'ai apprécié l'excellence de ce cours, et je crois bien avoir été l'un des premiers qui l'aient acquis : c'était pour l'École normale de Versailles. Le Frère Victoris venait alors de terminer la première partie, le dessin géométrique et industriel ; il se préparait, lorsque la mort est venu le frapper, à commencer l'*Ornement*, le dessin d'art, que le Frère Bernard vient d'achever.

Un des plus complets que je connaisse, ce cours se compose de *grands modèles* servant à l'exposition de la leçon de maître ; de dessins de *petit format* réunis en cahiers et qui doivent être reproduits à des échelles différentes par les élèves, enfin de *modèles en relief*.

Je recommande aux maîtres, entre autres objets, un *petit tableau noir brisé* pour l'enseignement des *projections*, ainsi qu'un appareil pour l'étude de la *perspective*.

Malheureusement, et il ne peut en être autrement, ce cours est d'un prix fort élevé. L'ensemble des collections de la première série (dessin à main levée et d'ornement)

coûte 460 francs ; celles de la 2e série (dessin géométrique et industriel), 1,050 francs.

Après le matériel du dessin, la partie importante de l'exposition des Frères, dans cette troisième salle, est constitué par de nombreux extraits des musées scolaires qu'ont envoyés leurs écoles libres et leurs pensionnats de province.

Nous avons signalé quelquefois, dans les salles précédentes, la présence de livres ou d'objets appartenant à l'enseignement secondaire et à l'enseignement primaire. Pourquoi donc, maintenant, voyons-nous ici une collection de rateliers qui nous ferait croire que nous sommes à la porte d'un dentiste ? Ce sont, paraît-il, des moules de mâchoires redressées à l'aide d'appareils spéciaux inventés par Paul Frison, le successeur de Fattet. Et comme ces redressements ont été opérés sur les élèves des écoles primaires, on a cru pouvoir les exposer au milieu des cartes et des méthodes. Cette explication étant admise, il n'est ni tailleur ni corbonnier qui ne puisse réclamer aussi une place dans la classe VI.

Au centre de la salle, nous rencontrons le *Magister*, un nouveau jeu de cartes pour apprendre, "en s'amusant" dit son auteur, M. Latry, l'histoire et la géographie." Je doute que M. Latry réalise de gros bénéfices sur la vente de ces jeux, pas plus que son voisin qui expose, lui, le *jeu des grands écrivains*.

A. L.

## PÉDAGOGIE

### Soixante-cinquième conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale-Laval, tenue le 31 août 1878.

Présents : Le Révd. I. G. Rouleau, assistant Principal ; F. E. Juneau, Ed. Carrier, G. Vien, écrivains, inspecteurs d'écoles ; MM. B. Lippens, F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, D. McSweeney, J. B. Dugal, Ls. Tardif, O. Legendre, B. Pelletier, Frs. Fortin, G. Labonté, F. Declercq, W. Tuhoj, P. W. O'Ryan, Et. Fecteau, Frs. Pagé, J. Aubé, Jules Cloutier, Ls. Boutin, Ls. Boutin, Arthur Tremblay, N. Simard, F. X. Bélanger, Ab. Guay, A. Fradet, J. Létourneau.

Les procédés de la dernière séance sont lus et adoptés. Le trésorier de l'association rend ses comptes, lesquels sont approuvés.

L'assemblée procède ensuite à l'élection des officiers et le résultat est comme suit :

- M. B. Lippens.—Président.
- M. F. X. Bélanger.—Vice président.
- M. J. Létourneau.—Secrétaire.
- M. Et. Fecteau.—Trésorier (réélu).

Membres du comité de régie.—MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier, G. Labonté, J. B. Dugal, W. P. O. Ryan, Ls. Tardif, O. Legendre, B. Pelletier.

M. N. Lacasse, suivant la promesse qu'il en avait faite à la dernière séance, parle sur l'enseignement de l'analyse grammaticale. MM. J. B. Cloutier, F. X. Toussaint, B. Lippens et F. Declercq, parlent aussi sur le même sujet.

M. F. X. Toussaint propose, secondé par M. Ls. Tardif, et il est

*Résolu* : Que cette association désire exprimer sa reconnaissance au gouvernement local, pour l'empressement avec lequel il s'est rendu aux vœux qu'elle a exprimés à sa dernière séance, en confiant au Révd. M. Lagacé, Principal de l'école normale-Laval, une mission officielle à l'exposition universelle de Paris, mission qui a permis à ce savant distingué d'aller étudier les meilleurs systèmes d'enseignement.

M. J. B. Cloutier propose, secondé par M. O. Legendre, et il est

*Résolu* : Que les remerciements de cette association sont offerts aux officiers sortant de charge, pour la manière habile dont ils ont rempli leurs fonctions.

M. F. X. Toussaint soumet le sujet suivant de discussion pour la prochaine séance, savoir :

L'Etat sous la direction de l'Eglise, peut-il rendre l'instruction obligatoire ?

M. l'inspecteur Vien et MM. B. Lippens et Fradet s'engagent à traiter chacun un sujet à la prochaine conférence.

La séance est ajournée au dernier samedi de janvier prochain, à 9 heures du matin.

J. LÉTOURNEAU,  
Secrétaire.

### Réunion des Instituteurs à la Sorbonne (suite)

Conférence sur l'enseignement de l'histoire à l'école primaire, par M. BROUARD, inspecteur primaire à Paris.

Messieurs,

Je remercie M. le ministre et la Commission chargée d'organiser votre voyage à Paris, d'avoir bien voulu m'adjoindre aux hommes éminents qui devaient venir ici vous parler avec tant d'autorité et de compétence des choses de votre noble profession. Rien ne pouvait m'être plus agréable à moi, qui suis un serviteur déjà vieilli de la cause à laquelle vous vous dévouez, qui, je puis le dire, me suis trouvé toute ma vie associé à vos labeurs et à vos efforts, que d'avoir, une fois de plus, l'occasion de vous entretenir et d'échanger quelques idées avec vous.....

La loi de 1867 fit un pas décisif en avant : grâce à son article 16, " les éléments de l'histoire et de la géographie de la France " furent et durent franchir enfin le seuil de nos plus modestes écoles ; innovation tardive, nous devions nous en apercevoir bientôt, hélas ! mais innovation précieuse qui combrait une déplorable lacune, et qui, nous l'espérons, portera ses fruits en son temps.

Ainsi, l'enseignement de l'histoire de France, de notre histoire nationale, est aujourd'hui, de par la loi, une obligation pour nous tous. Mais que l'on a raison de dire qu'ici-bas, il y a souvent loin de la coupe aux lèvres, de la résolution à l'acte, de la conception d'une idée à sa réalisation ! Combien cet enseignement historique, édicté depuis tantôt douze ans, a de peine à passer de notre législation dans nos mœurs scolaires elles-mêmes ! Quelles sont donc les causes qui l'entravent, qui, jusqu'ici, l'ont rendu si maigre, si chétif, si insuffisant, je dirais volontiers si stérile et si nul ?

Ces causes sont de diverses sortes.

Il y a d'abord, il me semble, le manque de conviction, l'absence de cette foi qui, d'après l'Evangile, transporte les montagnes ; il y a ensuite des difficultés réelles d'exécution...

Non, ce n'est pas des principes mêmes qu'il y a lieu de nous préoccuper en ce moment ; avec vous, ils sont à l'abri et parfaitement sauvegardés. En l'état, ce qui importe, ce sont les voies et moyens. C'est donc sur les voies et moyens, sur les méthodes et les procédés que, pour être pratique, utile si je le puis, je dois appeler particulièrement l'attention des jeunes d'entre nous. Je commence en cherchant à résoudre une objection qui se présente tout d'abord à eux, et par laquelle je les ai vus souvent se laisser éblouir outre mesure.

Elle se tire du manque de temps ; plusieurs y ajoutent la pénurie des moyens.

Hélas ! oui, les jours sont courts à l'école primaire !.....

L'instruction religieuse avec ses dérangements obligés, la lecture, l'écriture, le calcul, le système métrique, la langue française, et le dessin, qui, dans ces dernières années, a eu le rare bonheur de s'introduire dans notre programme ordinaire..... Quel gros diviseur pour ce maigre dividende de quelques années, souvent de quelques mois de quelques années ! Et il faut y ajouter, avec la géographie, l'histoire de France telle que l'on comprend et définit les programmes officiels, notamment les programmes de la Seine, qui paraissent être l'expression définitive de notre instruction primaire ! Mais où le législateur veut-il que l'instituteur, dans les circonstances où il se trouve le plus souvent placé, prenne du temps pour un accroissement si formidable de sa tâche ?

Du temps ?..... nous saurons en trouver ; nous en créerons comme on crée ou comme on augmente un capital, par l'économie et la bonne gestion.

Messieurs, quelle somme de minutes, d'heures, de jours perdus ou mal employés jusqu'ici dans nos écoles !..... Ces petits enfants laissés inactifs après quelques instants donnés aux prières ou à la lecture ;..... cet enseignement machinal et routinier qui retarde, bien plus qu'il ne le favorise, le développement des facultés.....

Peu appropriés, mal choisis, et, comme on l'a dit, professeurs muets, énigmatiques, ennuyeux qui décuplent le labeur de l'élève sous prétexte d'alléger celui du maître..... ce manque d'organisation pédagogique, qui rend notre marche si incertaine, si capricieuse, quelquefois si bizarre, dans tous les cas si lente et si lourde..... cette absence de méthode ou de procédés rationnels, qui double le chemin et la fatigue..... Voilà ce qui, sur bien des points encore, compromet le succès de nos efforts les plus dévoués, ce qui nous appauvrit, ce qui nous met hors d'état de faire honneur à nos débâcles, d'arriver, à l'heure dite, au bout de nos programmes, enfin de satisfaire aux nouvelles obligations que nous a imposées la loi de 1867.

Ah ! la loi est devenue plus exigeante, le travail plus dur et plus difficile ; le filon s'est étendu ou bien le roc s'est substitué à des gisements plus doux ! Eh bien ! perfectionnons nos outils, et, au besoin, inventons-en de nouveaux. Voyez le métier de nos plaines ; la main d'œuvre s'est faite rare et chère ; il a tout simplement modifié son système ; il a délaissé ses vieux instruments ; il recourt à ceux que l'industrie moderne met à sa disposition ; la vapeur sille, en ce moment même au pied de ses meules, faisant en quelques jours ce qui, jadis, s'exécutait à grand-peine au cours de tout un hiver.

Suivons son exemple. La pédagogie, elle non plus, n'est pas immuable ! Améliorons nos méthodes ; changeons, s'il le faut, nos antiques procédés, et le temps ne nous manquera plus pour l'enseignement de l'histoire de France, et nous pourrons joindre cet enseignement aux autres matières de notre programme, sans faire tort à aucune d'elles. Tel est du moins l'avis de l'un de nos collègues, M. Beaulieu, instituteur à Vic-sur-Nahon (Indre), lequel s'exprime ainsi dans un mémoire remarquable sur l'enseignement de la géographie : " L'expérience a démontré que, partout où les leçons d'histoire ou de géographie ont été introduites, le niveau de l'instruction sur les autres matières n'a point baissé, grâce sans doute à l'amélioration des méthodes et, ajoute-t-il, à un redoublement d'activité de la part des maîtres."

J'aborde maintenant les moyens.

Les moyens ? Oh ! ils ne nous manquent pas ; ils abondent au contraire, et, en vérité, nous n'avons qu'à choisir. Il y a la leçon orale avec ses récits et ses entretiens ; la leçon par l'aspect avec ses images et ses tracés au tableau noir ; la leçon lue, expliquée, commentée, résumée ensuite soit de vive voix, soit par écrit ; la leçon apprise par cœur, récitée tantôt littéralement, tantôt quant au sens seulement. Il y a enfin la dictée qui, avec la lecture, peut être pour nous un moyen d'enseignement universel.....

Avec cela soyez sobres.

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Qui ne sait être mesuré dans son enseignement, l'approprié au temps, aux circonstances, aux milieux, ne sut jamais professer à l'école primaire. Là, en histoire, par exemple, il est des choses qui doivent être développées ; il en est d'autres qui ne comportent qu'un exposé sommaire ; il est des choses essentielles qu'un esprit tant soit peu cultivé ne saurait ignorer ; il en est aussi qu'il est permis de n'avoir jamais apprises ou d'avoir oubliées. Discernez les unes des autres. Mais, pour cela, comme il faut savoir ! Comme il faut dominer sa matière ! Comme il faut s'être préparé sur tout !

Messieurs ! il n'entre pas dans mon cadre de traiter de la préparation des leçons, de la tenue du terrible journal de classe. Mais laissez-moi au moins vous rappeler que la leçon d'histoire est particulièrement exigeante quant aux soins préalables que réclame toute leçon pour être bien faite : préparation éloignée, préparation prochaine et immédiate, rien ne doit lui manquer.

La préparation éloignée à l'enseignement de l'histoire de France, vous le savez, elle est tout entière dans les études approfondies commencées à l'école normale et continuées toute la vie. Ce sont ces études qui vous donneront les idées élevées, les idées d'ensemble, la synthèse de la science ; qui

vous placerez comme sur un sommet d'où vous contemplez vos horizons, d'où vous choisirez vos points de vue et vos tableaux. Je n'insiste pas sur la nécessité de cette préparation ; elle n'a manqué, j'en suis sûr, à aucun de vous. Seulement, ne croyez pas que, si excellente qu'elle ait été, elle vous suffise pour la leçon présente, pour la leçon à faire sur un sujet déterminé auquel il vous faudra donner les développements et les aspects les plus divers, suivant le temps dont vous pourrez disposer, suivant aussi les besoins ou le degré d'instruction de vos élèves.

La leçon d'histoire à l'école primaire, malgré ses apparences d'extrême simplicité, mais c'est un véritable poème, messieurs ! Elle a son début obligé, son personnage ou son fait principal, ses personnages ou ses faits secondaires, et jusqu'à ses épisodes. Tout cela doit se fondre, dans l'esprit de l'enfant comme dans le vôtre, en une merveilleuse unité qui est la leçon même, le poème, puisque j'ai prononcé ce mot.

Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu ;  
 que le début, la fin, s'épandent au milieu ;  
 que d'un art délicat les pièces assorties  
 N'y fassent qu'un seul tout des diverses parties.

Il faut en outre, que l'enseignement du jour s'y rattache à celui de la veille, qu'il prépare, qu'il engendre en quelque sorte celui du lendemain.

Or, qui de nous, Messieurs, se sent assez fort pour faire à l'improviste une leçon satisfaisant à toutes ces exigences et réunissant toutes ces conditions ? Pour moi, je n'ai jamais eu l'honneur d'y réussir, et, si j'en ai eu quelquefois la prétention, j'étais bientôt obligé de me frapper la poitrine en m'adressant les plus graves reproches. Tantôt je m'élevais trop haut, tantôt je m'abaissais outre mesure ; ou bien, il m'arrivait d'avoir à chercher mes idées, mes mots, mes moyens..... Pendant ce temps là, je sentais mon volage auditoire m'échapper, me quitter pour les mouches du plafond, pour les bruits de la rue ou pour quelque bonne niche à faire au voisin. Heureux lorsque je n'étais pas puni plus sévèrement encore de ma présomption ! Dans tous les cas, j'éprouvais un vil remords d'avoir, faute de préparation, fait perdre à mes élèves une demi-heure ou trois quarts d'heure qui, multipliés par 50 ou 60, mettaient à ma charge un produit formidable.

Car, Messieurs, vous l'avez deviné : parmi les ressources que je vous indiquais tout à l'heure comme étant à votre disposition pour l'enseignement de l'histoire dans vos écoles, la meilleure, la plus sûre, la plus fructueuse, est sans contredit la leçon orale, la leçon orale avec la vie, l'entraîn et l'intérêt qui lui sont propres, et aussi avec ses résultats bien autres que ceux que l'on obtient par l'emploi du meilleur livre. Si la science "livresque" a fait son temps, ce doit être surtout quand il s'agit de l'enseignement de l'histoire.

Ce serait donc ici le lieu de vous tracer les règles de la leçon orale ; mais, outre que d'autres l'ont fait avec un talent que j'ai souvent admiré sans pouvoir y atteindre, ce riche sujet nous entraînerait bien au-delà du temps qui m'est assigné. Je dois me contenter de vous montrer en quelques mots combien la leçon orale est favorable à notre enseignement historique, et que d'ailleurs, le plus souvent, sinon toujours, elle est la seule qui se trouve et convient.

Messieurs, pourquoi m'écoutez-vous en ce moment avec tant d'attention, peut-être même avec quelque intérêt ? — Parce que je vous parle ; parce que le son de ma voix, l'expression de mon visage, les battements de mon cœur donnent de la vie à mon sujet et de la couleur à mes pensées. Pourquoi l'enfant quitte-t-il si volontiers le livre le plus attrayant pour aller sur les genoux de son aïeul entendre des récits cent fois ressassés ? Pourquoi encore, quand il oublie si vite des leçons apprises par cœur, avec tant de peine pourtant ! même les fables de son premier ami le bon La Fontaine, se souviendra-t-il à tout jamais des contes du Petit Poucet, de Barbe-Bleue, du Petit Chaperon-Rouge ? Parce que la parole est une grande séductrice ; parce que ce qui s'introduit par l'oreille pénètre bien plus avant dans les esprits que ce dont la mémoire fait seule tous les frais.

Parlez donc à vos élèves, messieurs ; parlez-leur beaucoup, parlez-leur toujours. Racontez et racontez encore les grands faits de notre histoire nationale. Et, si vous savez vous y prendre, tout yeux et tout oreilles, vos petits auditeurs les boiront avec avidité ; leurs jeunes âmes s'en imprèneront, et le souvenir en restera profondément gravé dans leur mémoire (Applaudissements). Les détails pourront s'évanouir, mais ce qu'il y a d'essentiel, de capital, surtout ce qu'il y a de beau,

de grand et de noble, d'accessible à leur intelligence et à leur imitation, ce sur quoi, par conséquent, vous aurez particulièrement insisté, demeurera intact pour inspirer de généreux sentiments, et, ce qui vaut mieux encore, de généreuses actions.

Je vous disais tout à l'heure que la leçon orale d'histoire, dont vous venez d'entrevoir les avantages, est à peu près la seule qui puisse convenir dans l'école primaire à notre enseignement historique. Voyez plutôt.

Déjà, au début, elle est la seule praticable, car il est convenu, n'est-ce pas ? que chez nous l'enseignement historique commence de bonne heure. Vous admettez avec moi ce principe que, dès son entrée à l'école, l'enfant, au lieu d'être, comme par le passé, livré exclusivement à des exercices rebutants de lecture, doit être appliqué (dans la mesure de ses forces, bien entendu) à toutes les matières fondamentales de l'instruction primaire.

Cela étant, et puisque nos chers enfants peuvent ne pas savoir lire encore, la leçon orale d'histoire s'impose à leur égard.

Seulement, c'est alors que cette leçon se présente avec toutes ses difficultés, avec toutes ses délicatesses ; qu'elle exige un tact infini, et quant au choix des sujets, et quant à la manière de les traiter.

Comme il faudra se préparer, s'ingénier, réfléchir pour y être à la fois "et sublime et plaisant !" prendra pour soi, et méditer ces conseils que donne Boileau au poète qui veut réussir sur la scène, conseils que je ne puis m'empêcher de vous rappeler, tant ils conviennent bien à notre situation !

Oh ! oui, c'est surtout par les leçons d'histoire faites devant des enfants dans le premier âge, qu'il faut user de toutes les ressources de la pédagogie, recourir à tous les secrets, je dirais volontiers à toutes les ruses du métier ; qu'il faut se faire acteur en quelque sorte et joindre l'action à la parole ; avoir sans cesse la craie ou l'image à la main pour parler aux yeux en même temps qu'aux oreilles ; discerner ce qui peut être dit aujourd'hui de ce qui doit être remis au lendemain ou aux années suivantes ; choisir les anecdotes pour y rattacher un grand nom ou un grand fait ; récapituler, se résumer, repasser par les mêmes chemins pour faire la trace plus profonde, pour établir déjà dans les esprits un certain ordre, un certain enchaînement qui soit une trame prête pour les enseignements ultérieurs.

Messieurs, je me suis essayé dans ce genre de leçons ; essayez-vous y à votre tour ; et je ne doute pas qu'avec votre expérience, avec votre cœur d'instituteur, vous y réussissiez mieux que moi. Ce n'est pas par modestie que je parle ainsi : n'ai-je pas entendu à Grenoble Mlle Garnier, à Morceux au fond des Landes M. Faurens, à Arles Mlle Gibert, et, dans mes chères anciennes écoles de Paris, de jeunes maîtres et de jeunes maîtresses interpréter mes essais ou les devancer avec un talent qui me laissait bien loin en arrière ?

Mais, m'a-t-on dit souvent — et peut-être a-t-on pensé plus souvent encore sans me le dire — que restera-t-il de ces leçons orales d'histoire, même les mieux comprises et les mieux faites, chez de tout petits enfants qui ne savent pas même encore assez lire pour en épeler, à plus forte raison pour en apprendre par cœur les résumés les plus succincts et les plus rudimentaires ? — Ce qu'il en restera, messieurs, d'heureuses impressions ; l'épanouissement intellectuel et moral ; l'éveil et la mise en jeu d'une foule de facultés ; l'habitude de voir, d'entendre, d'écouter, d'observer, de réfléchir, d'entrer en communication avec le maître et de s'intéresser à ses entretiens, c'est à dire, il me semble, une excellente préparation aux enseignements sérieux de l'avenir. Mais il en restera quelque chose de plus. Si vous en doutez, passez à votre doigt l'anneau de Gygès ; spectateurs invisibles, assistez aux réunions de famille qui suivent le retour de l'école. Là, vous verrez des parents et étonnés et ravis d'entendre leur cher marmot leur babiller votre leçon d'histoire, en y joignant, bien entendu, des grâces naïves auxquelles vous n'avez pas songé, mais qu'il trouve, lui, dans sa jeune et fraîche nature. Mon Dieu ! j'évoque ici des souvenirs personnels ; mais je puis bien en appeler aussi aux confidences que des mères heureuses et charmées vous ont faites certainement bien des fois. Ce n'est pas tout : à des années de distance, lorsque l'enfant se sera fait adolescent ou adulte, vous serez ébahis de retrouver chez lui des traces profondes et inéffaçables de ces premières leçons que vous aviez considérées d'abord comme peu utiles ou comme à peu près perdues ; c'est encore là un résultat que pourra vous confirmer, si ce n'est déjà fait, votre propre expérience.

Mais, ce n'est pas seulement dans les petites classes que la leçon orale d'histoire a sa raison d'être. Elle n'est peut-être pas moins nécessaire dans les classes moyennes et supérieures. Là, il est vrai, l'écolier sait lire ; il peut apprendre par cœur ; il est bon, il est nécessaire qu'il le fasse, qu'il s'essaye à voler de ses propres ailes. Toutefois, un bon maître ne saurait s'autoriser de ce progrès pour s'affranchir du professorat, pour ne faire consister son enseignement historique que dans l'indication et la récitation des leçons.

Il reste toujours des intelligences à éveiller, le jugement à dresser, des cœurs à former, des esprits à guider ; toutes choses assurément qu'on ne peut attendre de la mise en jeu d'une seule faculté : la mémoire.

Il y a toujours aussi des attentions à soutenir, un enseignement à vivifier, des leçons à approprier à l'âge, au temps, aux tempéraments et aux circonstances ; ce que ne peut faire le meilleur livre qui, quel qu'il soit et quoi qu'on fasse, demeure inflexible dans sa forme, comme la plus belle statue dès qu'elle n'est plus sous le ciseau de l'artiste.

Mais voici que je suis un grand coupable ! En exaltant la leçon orale, je fais le procès au livre et je l'exclus sans doute de l'enseignement historique ? Tant s'en faut : je ne donne point dans cet autre extrême. Je ne dédaigne pas le bon livre. Seulement, je le relègue au second plan ; je le réduis au rôle d'auxiliaire ; je ne l'accepte plus pour professeur unique, pour le souverain seigneur et maître de nos écoles, comme l'a fait si longtemps la vieille pédagogie (Applaudissements).

Racontez d'abord les faits ; animez vos personnages, donnez à tout l'attrait et l'intérêt de la parole ; puis, quand vous avez d'ailleurs mêlé vos chers enfants à votre entretien à la manière de Socrate, quand aussi vous les avez fait parler comme vous l'a recommandé avant-hier M. Berger, renvoyez-les au livre.

Ah ! ils ne s'y arrêteront pas longtemps ! Ils savent leur leçon à l'avance ; ils n'ont plus besoin que de la trouver formulée en bon style dans les Ducoudray, les Lavisse, les Pigeonnoux, les Hubault, etc., qui ont bien voulu, depuis quelques années, nous prêter le concours de leur talent pour la vulgarisation de notre histoire nationale par l'école primaire (Applaudissements).

Ainsi, messieurs, premier principe : nos enfants doivent être appliqués à l'histoire de France dès qu'ils ont franchi le seuil de nos écoles.

Deuxième principe : toute leçon d'histoire, avant d'être apprise par cœur, doit avoir fait l'objet d'un entretien, d'un entretien socratique dans la mesure du possible.

Troisième principe : l'enseignement de l'histoire, à l'école primaire, doit être intégral. Il me reste à vous dire ce que j'entends par là.

Jusque dans ces derniers temps, on procédait dans notre enseignement primaire par voie de superposition ; les matières du programme s'ajoutaient successivement les unes aux autres comme de nouvelles assises : d'abord la lecture, puis l'écriture, ensuite le calcul, la grammaire, etc. De même plus tard en histoire de France, trois étapes au moins. Dans la première année du cours (je n'ose pas dire de la fréquentation), on allait jusqu'à Hugues-Capet ; la seconde, jusqu'à Henri IV ; dans la troisième jusqu'à nos jours.

Mon Dieu, en soi, ce système pouvait avoir du bon : diviser pour régner est une maxime qui peut trouver d'heureuses applications ailleurs qu'en politique. Mais notre enseignement historique ne saurait, paraît-il, s'en accommoder, au moins à l'école primaire, car voici à quel résultat il conduisait infailliblement : la première partie du cours recommençait à peu près tous les ans ; la seconde venait rarement, et la troisième... jamais !

Aussi, on ne saurait compter les enfants, les Français et surtout les Françaises, qui sont sortis de nos écoles sans connaître de l'histoire de France d'autres noms que ceux de Pharamond, de Clodien, de Chilpéric, de Mérovée, de Clovis, de Dagobert, d'autres grands faits que la conquête romaine, la conquête des Francs et peut-être les invasions normandes ; privilégiés ceux qui parvenaient jusqu'aux croisades ; introuvables ceux qui dépassaient la guerre de cent ans (Applaudissements).

Vous approuvez, messieurs, c'est parce que vous sentez que je fais en ce moment de l'histoire, et malheureusement de l'histoire de France, et plus malheureusement encore, de l'histoire contemporaine (Nouveaux applaudissements).

Il faut en effet, messieurs, rompre définitivement avec cet enseignement tronqué, désastreux, et d'une parfaite stérilité. Pour cela, admettons le troisième principe que j'ai formulé

tout à l'heure, à savoir que, en histoire de France particulièrement, tout enseignement commencé au mois d'octobre doit être rigoureusement terminé au mois de juillet ou d'août.

Pour les petits, nous nous contenterons des grands noms et des grands faits, soit ; mais nous épuiserons notre programme avec les derniers mois de notre année scolaire, si court qu'elle puisse être.

Pour les moyens, nous serons sommaire, s'il le faut, mais nous les conduirons sans désespérer des origines jusqu'au siècle présent.

De même pour nos savants du cours supérieur, dussions-nous être sommaire encore.

Ainsi, l'œil fixé, d'une part sur nos programmes, de l'autre sur le calendrier ; activant ou modérant notre marche suivant que nous nous sentirions en retard ou en avance, accommodant d'ailleurs nos allures à celles du petit peuple " qui trotte devant nous," dirait Montaigne, nous acheverons, chaque année, la série de nos leçons d'histoire, sans nous exposer à nous voir arrêtés court au milieu ou aux deux tiers de la carrière, par l'arrivée des vacances ou par des désertions que nous devons prévoir.

Cette doctrine est nouvelle, je le sais. Mais ne croyez pas qu'elle soit exclusivement française ; qu'elle n'appartienne qu'aux programmes de la Seine, qui l'ont inaugurée il y a quelque dix ans parmi nous. C'est aussi celle des plus illustres pédagogues étrangers ; soit qu'ils nous l'aient empruntée, soit qu'elle se soit imposée à eux comme à nous, vous la retrouverez dans leurs ouvrages, notamment dans les ouvrages de l'honorable M. Braun, l'habile organisateur de la belle exposition scolaire de Belgique, que vous avez certainement visitée et admirée.

La conséquence de ce système, vous la saisissez de suite : c'est que, à quelque degré de la carrière scolaire qu'ils nous quittent, nos enfants emportent, sur l'histoire de France, au lieu de ces notions qui, toujours commencées et toujours interrompues, les laissent dans une ignorance absolue des choses de leur temps, des connaissances sommaires peut-être, mais complètes dans leur genre, et qui d'ailleurs bien pondérées et bien équilibrées, leur permettent d'entendre parler, sans être trop ébahis, non plus seulement des rois fainéants, chers à certains auteurs, mais de Henri IV et de Sully, de Louis XIII et de Richelieu, de Louis XIV et de Colbert, de Choiseul et de Turgot, enfin de la Révolution française et des grands événements qui l'ont accompagnée ou suivie.

Tout à l'heure, quand je vous parlais de la leçon orale d'histoire, il m'a semblé lire dans vos esprits une inquiétude, sur vos lèvres une objection, une inquiétude que je dois calmer et une objection que je dois essayer de résoudre.

Certes, pensiez-vous en vous-mêmes, nous sommes convaincus que, pour être fructueuse, toute leçon d'histoire doit être soigneusement préparée et ensuite directement professée. Mais quoi ? nous ne sommes pas de fer ; nos forces ne sont pas toujours à la hauteur de notre zèle et de notre dévouement. Or, pour beaucoup d'entre nous, la leçon d'histoire (comme presque toutes les autres, du reste) se multipliera par trois, et cela à peu près tous les jours, car nous savons qu'il est de bonne pédagogie de faire revenir chaque matière du programme le plus souvent possible.

Il est vrai, messieurs, et je me suis souvent inquiété, pour ma part, du surcroît de labour qui résulte du professorat direct transporté dans l'école primaire.

Une chose me rassure néanmoins, et va vous rassurer vous-mêmes, je l'espère.

La leçon orale, telle que nous la recommandons, n'a rien de la leçon solennelle, faite *ex cathedra*, devant un auditoire passif et silencieux, comme celles que vous pourriez entendre ici ou au Collège de France. Elle n'exige point, disons même qu'elle ne comporte pas un grand déploiement de voix, de gestes et de forces. C'est simplement un entretien, un entretien de famille au foyer domestique, comme une conversation de bon goût à laquelle chacun prend une juste part, en soulageant d'autant le principal interlocuteur.

Et c'est sans doute de cette manière que l'entend M. Gréard, quand il s'exprime ainsi dans le si substantiel rapport qu'il vient de publier et que je voudrais vous voir à tous entre les mains (1) :

" Il y a longtemps que Lhomond l'a dit : le meilleur livre, c'est la parole du maître. Nous ne demandons pas pour cela

(1) L'enseignement primaire à Paris et dans le département de la Seine.

que l'on professe ; car ce mot, malsonnant dans la langue de l'école, éveille tout de suite l'idée d'un pédantisme, et le maître qui s'écoute à peu de chance de se faire écouter. Des explications simples et sobres, précédées ou suivies de questions qui les éclairent, voilà ce que recommandait Lhomond, d'accord avec Rollin et avec les docteurs de Port Royal....."

C'est aussi ce que je vous recommande, Messieurs, et c'est dans ce sens que je parle ici du professorat, du *professorat primaire*, mot qui, après ces explications, ne saurait plus être "malsonnant dans la langue de l'école," ni donner lieu aux méprises que M. Gréard cherche si sagement à prévenir.

Ainsi compris, l'enseignement oral, vous le voyez, devient déjà moins pénible qu'il a pu vous paraître d'abord. Mais, voulez-vous encore alléger votre tâche ? Recourez soit à la leçon *transposée*, soit à la leçon *commune*.

Dans le premier cas, vous n'aurez qu'une leçon à préparer, et à reproduire ensuite à divers degrés, ici sommairement, là avec quelques développements, plus loin avec tous les détails que vous aura paru comporter le sujet ou que vous aurez jugés utiles.

L'enseignement de l'histoire admet sans peine la transposition, et ce n'est là qu'une question de programme. Mais ce à quoi il se prête très-bien aussi, c'est à la leçon commune. Pour en juger, transportons-nous dans les écoles à un seul maître, c'est-à-dire juste dans le milieu où m'a placé votre objection.

Là, n'est-ce pas ? trois cours à faire marcher de front. Là aussi une période d'études moins prolongée, des années scolaires plus courtes, par suite un enseignement historique forcément ramené à sa plus simple expression, à la portion *congrue*, au strict nécessaire. Dans ces écoles, je vous ai vus souvent vous adresser à tous vos élèves à la fois : pour le système métrique, pour le calcul mental, pour la leçon de choses, par exemple. Eh bien ! adoptez le même procédé pour l'enseignement de l'histoire. Parlez à tous, racontez à tous. Seulement que dans votre leçon, il y ait des aliments suffisants pour tous les esprits, des aliments dont chacun puisse s'assimiler ce qui convient à son âge ou à son degré de développement intellectuel. Pour les aînés, les détails et les considérations d'un certain ordre ; pour les cadets, les faits importants ; enfin pour les petits, pour les benjamins de la famille, le lait, le passe-partout de la science historique : l'anecdote. Que chacun soit interpellé ensuite suivant ce qu'il a dû comprendre, et trouve enfin sa part de revient, ce qu'il doit retenir dans un résumé parfaitement approprié au cours auquel il appartient.

Votre triple but sera ainsi atteint d'un seul coup, avec une diminution des deux tiers dans la dépense de temps et de forces.

La leçon commune, je le sais bien, demande encore plus de soin et de préparation que la leçon ordinaire ; elle exige même un véritable talent. Mais quoi ? En nous y exerçant, ne pourrions-nous faire ce que j'ai vu exécuter avec tant de simplicité et de succès par une modeste élève du cours normal d'institutrices de Beauvais ? Ce que réalisent sans doute déjà les maîtres et maîtresses de plusieurs départements, si j'en jure par les journaux de classe et par les plans d'études qui figurent à l'Exposition ?

Tels sont, Messieurs, les conseils que j'avais à vous donner sur l'enseignement de l'histoire. Que dis-je, des conseils à vous donner ? J'avais seulement à formuler vos doctrines, à les condenser, à réunir en un faisceau les éléments épars que j'ai recueillis dans vos écoles, en parcourant notre chère France du nord au midi ; en un mot, j'avais simplement à vous rapporter votre propre bien. Puissiez-vous l'avoir reconnu !

Mais je m'aperçois que je vais vous quitter sans avoir épuisé la tâche que je m'étais imposée. J'avais, en outre, l'intention de vous parler de l'alliance étroite qui doit toujours exister, dans votre enseignement, entre l'histoire et la géographie. Permettez-moi de m'applaudir de ne pouvoir la faire ; ce serait abuser de vos moments et prêcher des convertis.

En effet, quel est celui d'entre vous qui ne soit convaincu de cette vérité qui est devenue banale à force d'avoir été répétée : que la géographie et la chronologie sont les deux yeux de l'histoire, et qu'ainsi, sans la géographie, l'histoire est comme à demi-aveugle, exposé à trébucher à chaque instant, et, dans tous les cas, perd la plus grande partie de son intérêt ? Quel est encore celui d'entre vous qui ne découvre son globe, ne déroule ses cartes, ne fasse ouvrir ses atlas avant de commencer ces leçons orales d'histoire, dont nous venons d'établir la nécessité et de tracer les règles à grands traits ?

Je dis qui ne découvre son globe, qui ne déroule ses cartes,

qui ne fasse ouvrir ses atlas..... Hélas ! je ne puis le dire pour tout le monde : ces précieux instruments de travail manquent encore à beaucoup d'entre vous. Mais patience ! le ministère de l'instruction publique, qui a déjà fait distribuer pour plus de 1,500,000 francs de cartes et de globes (32,000 collections), n'a sans doute pas épuisé toutes les ressources que nos législateurs ont mises généreusement à sa disposition. Espérons que, réunies à celles de vos départements et de vos communes, ses libéralités s'étendront bientôt jusqu'aux écoles les plus lointaines et les plus délaissées.

En attendant, suppléez aux cartes par les tracés au tableau noir ou sur vos murailles, aux globes par les pommes, les balles, les oranges ou des sphéroïdes quelconques, et tenez ainsi étroitement unies deux sœurs inséparables : la géographie et l'histoire (Applaudissements).

Et maintenant, messieurs, permettez-moi de vous dire non pas adieu, mais au revoir. M. le ministre désire que ses délégués visitent beaucoup d'écoles dans leurs tournées. Mes collègues de l'inspection générale et moi, nous serons fidèles à cette consigne. Nous irons le plus possible vous trouver dans vos écoles mêmes. Là nous constaterons que vous mettez en pratique les conseils qui vous ont été donnés ici, et nous pourrions dire à M. le ministre : "La visite des instituteurs à l'Exposition universelle a porté ses fruits. Sans compter bien d'autres améliorations, la géographie s'enseigne devant les cartes et par les cartes, en atteignant toujours le double but que lui a assigné l'honorable M. Levasseur : l'acquisition d'une connaissance nouvelle et le développement de l'intelligence. Suivant les conseils de M. Berger, l'étude de la langue maternelle a remplacé les stériles nomenclatures et les subtilités grammaticales. Enfin, la parole vivifiante du maître s'est substituée ou plutôt s'est ajoutée partout à l'emploi des bons livres pour l'enseignement de l'histoire nationale." (Applaudissements prolongés.)

BROUARD, Inspect. primaire à Paris.

## BULLETINS

### Les découvertes de Stanley et l'avenir de l'Afrique (Suite.)

#### III

Il est certainement un produit spécial de l'Afrique, l'ivoire, qui a eu et qui aura longtemps une grande influence sur les progrès du commerce africain et, par conséquent, de la civilisation africaine. On est heureux d'apprendre de M. Stanley que l'ivoire abonde sur le Congo supérieur. Près du confluent de l'Arououini, le voyageur américain a vu un village où il fut étonné de la quantité d'ivoire gisant çà et là inutile.

"Il y avait, écrit-il, un temple d'ivoire—construction de défenses brutes entourant une idole : des blocs d'ivoire qui, par les marques de coups de hachette qu'ils portaient, indiquaient qu'ils avaient servi d'enclume pour fendre du bois ; des cors de guerre d'ivoire, quelques-uns de 3 pieds de longueur ; des maillets d'ivoire, des coins d'ivoire pour fendre les bûches, des pilons d'ivoire pour broyer les racines de manioc ; et devant l'habitation du chef était une verandah ou burzah, dont les poteaux étaient de longues défenses d'ivoire. Nous ramassâmes cent trente-trois morceaux d'ivoire, qui, approximativement, réaliseraient ou devraient réaliser 18,000 dollars."

Par malheur, dès qu'un commerce d'ivoire est établi, arrive, comme conséquence de ce commerce, le commerce des fusils, et l'exportation de l'ivoire,

dès ce moment, marche beaucoup plus rapidement que l'ivoire ne peut se reproduire. Si grandes que soient les provisions qui en peuvent exister, elles disparaissent promptement, et les éléphants tombent en si grand nombre sous les balles des chasseurs, qu'ils sont bien vite exterminés. Quand le commerce de l'ivoire aura cessé par la disparition de ces animaux, un des stimulants les plus propres à faire avancer la civilisation de l'Afrique aura disparu.

Laissant de côté pour le moment les considérations philanthropiques et envisageant l'Afrique du point de vue de nos ancêtres et des Arabes modernes, comme aussi d'une très-grande portion du reste du genre humain, il y avait une singulière appropriation entre l'ancien commerce de l'ivoire et le commerce des esclaves, d'une part, et les conditions physiques et sociales du continent africain, de l'autre. L'asservissement d'un voisin plus faible a toujours été la coutume reconnue du pays, et c'était chez ces populations un plan d'une charmante naïveté que de faire article de commerce de leur excédant d'esclaves et de leurs collections d'ivoire, de mettre une dent d'éléphant sur le dos de chaque esclave, et de mener ainsi à la côte l'homme et son fardeau, et, à leur arrivée, de les vendre l'un et l'autre du même coup. Fort heureusement pour l'Afrique, on peut, au grand avantage du commerce, substituer le travail des bêtes de somme à celui des porteurs humains. La mouche tsetze n'est pas si répandue qu'on l'avait d'abord craint. Le chariot du Cap, avec son attelage de bœufs, a déjà été expérimenté de la côte de Zanzibar dans l'intérieur, et un seul chariot porte la charge de soixante hommes. Considérés simplement comme bêtes de sommes, les porteurs nègres, mêmes achetés pour rien et vendus quelques louis par tête arrivés à la côte, ne sont pas si bon marché, et ne rendent pas autant de service, sur une route établie, qu'un chariot et son attelage de bœufs (1).

Il est un produit minéral qui peut être appelé à transfigurer l'Afrique, c'est l'or. On sait que l'or se rencontre sur un nombre de points de la chaîne frontrière du bassin ou plateau central, et, sur le versant opposé du continent, l'or se recueille de tous les points du haut plateau parallèle à la côte, entre les embouchures du Sénégal et du Niger. Il a donné son nom à la " Côte d'Or ", et le nom de la " guinée " anglaise est tiré du golfe de Guinée. En outre, une constante exportation d'or s'est faite depuis les temps historiques les plus reculés par des routes conduisant du côté intérieur des régions où l'on trouve le métal à travers le Sahara à la Méditerranée. Mais productifs entre tous aujourd'hui sont les terrains aurifères récemment découverts dans l'Afrique sud-orientale. L'exportation du lac de Sofala et de la région du Zambèze est de date ancienne; mais, dans ces dernières années, on a découvert qu'une vaste étendue de pays, au sud de cette région, était aurifère. Si de nouvelles découvertes d'or se font, elles peuvent amener des hommes d'autres races que la race nègre, les coolies chinois, par exemple, à émigrer et faire que ces races, en occupant certaines parties du conti-

(1) Le zèbre, si domestiqué depuis quelques années au Jardin d'Acclimatation de Paris, facilitera singulièrement un jour les transports dans l'Afrique, si l'on sait tirer parti de cet utile animal.

ment, y introduisent une civilisation supérieure à celle qui existe aujourd'hui.

L'Afrique offre un motif à colonies d'un petit nombre d'hommes blancs sur une ligne passant par le milieu de son intérieur pour l'établissement d'un télégraphe par terre entre Alexandrie et le Cap, à la place de cette coûteuse et précaire alternative d'un câble sous-marin, ou concurremment avec ce câble. A première vue, rien ne paraît plus absurde que la proposition sérieusement faite de faire passer une invention si moderne et si raffinée de la civilisation européenne que l'est le télégraphe électrique par le cœur d'une région aussi sauvage que l'est celle qui remplit l'intervalle entre Gondokoro et le Transvaal. Le sujet cependant a été discuté à fond par des hommes experts en ce qui est de l'Afrique, et plus on le considère de près, plus il paraît réalisable. On possède déjà une grande somme d'expérience en fait d'établissement de fils télégraphiques à travers des pays sauvages et dépourvus de lois, et le résultat est entièrement favorable à la possibilité de leur construction et de leur entretien en Afrique. Les sauvages ne paraissent pas prendre ombrage à première vue des poteaux et des fils; ils s'accoutument à leur présence, comme ils s'habituent à en comprendre et à apprécier le but à mesure que la ligne se construit. Le sauvage ne tarde pas à apprendre que tout dommage fait à la ligne se trouve immédiatement, que la localité de ce dommage est connue d'une façon pour lui mystérieuse; de sorte qu'il entretient pour les fils un respect superstitieux. Et puis, comme on donne de subsides aux chefs par le territoire desquels passe la ligne afin d'en assurer la sécurité, sa présence est acceptée par eux et reconnue avantageuse, outre que le télégraphe rend souvent des services entre stations voisines. Il n'est pas douteux que l'établissement d'une série de stations télégraphiques, avec leurs résidents européens, du nord au sud de l'Afrique, ne fût d'un effet considérable pour maintenir l'ordre parmi les tribus au milieu desquels passerait la ligne.

L'Afrique est dépourvue de richesse capitalisée. Aucune civilisation riche et luxueuse n'a existé dans les régions équatoriales, comme la civilisation du Pérou ou de l'Inde, pour tenter les aventuriers commerçants. Sauf dans les royaumes arabes du Nord, c'est un pays de huttes, ou, au mieux, de maisons au toit de chaume, d'une durée éphémère. Le nègre n'a pas l'instinct des constructions solides et durables; les éléments les plus importants qui conduisent à la civilisation lui font donc défaut, car sans un noyau matériel de bâtiments solides, il ne saurait exister de civilisation respectable.

Toutes les circonstances que nous avons examinées, poussent à la conclusion générale que les produits existants de l'Afrique équatoriale sont insuffisants pour former la base d'un trafic véritablement large. Ne nous exaltons pas et ne retombons pas dans l'erreur tant de fois renouvelée de ceux qui se sont intéressés philanthropiquement à l'Afrique, en cédant à un enthousiasme injustifiable et en accordant trop de confiance à la théorie du développement rapide d'un grand commerce avec ce continent.

Quel rang occupe le nègre comme travailleur ?

L'Afrique offre, sous ce rapport, des exemples très-divers, partie question de race, partie tournure temporaire d'esprit national qui peut, à un moment, incliner vers les occupations pacifiques ; à un autre, tourner aux sentiments belliqueux, et qui aussi peut subir les alternatives de l'espoir du succès dans la vie, ou du découragement. Toutefois, pour répondre à la question aussi loyalement que possible, il est bon d'examiner les opinions entretenues du nègre quand il travaille côte à côte avec des hommes d'une autre race.

Nous avons sur ce point de très-utiles renseignements dans le rapport sur le traitement des immigrants dans la Guyane anglaise, où l'on trouve comme coolies ou travailleurs des Africains, des Indiens asiatiques et des Chinois, et où les traits caractéristiques nationaux respectifs de ces hommes ont été le sujet d'une enquête directe. Ils travaillent par troupes ; la troupe nègre a presque toujours un nègre pour chef ou conducteur des travaux, bien que parfois ce conducteur soit un Portugais ; le coolie de l'Inde a d'ordinaire un conducteur nègre, et le Chinois a toujours un Chinois. L'Africain est celui qui, aux champs, peut faire la plus grande somme de travail dans sa journée ; il méprise l'Indien pour son manque de force. L'Indien ne peut gagner, dans le même nombre d'heures, que la moitié de ce que gagne l'Africain. Mais, à son tour, il méprise celui-ci pour son défaut de civilisation. Le Chinois est le plus intelligent des trois ; il est plus indépendant que l'Indien, mais il est toujours prêt à quitter le travail des champs pour n'importe quelle autre occupation. S'il n'était pas contraint de travailler, le nègre paresserait plus que les deux autres, sa somme de travail tomberait probablement au-dessous de celle des deux autres et il serait réduit à l'indigence. Telle est en général la condition du nègre libre en Afrique.

L'Africain est inférieur de beaucoup à l'Européen, et surtout à l'Indien asiatique dans son métier ; le seul travail manuel où les nègres se montrent suffisamment habiles dans leur pays natal, c'est celui du forgeron. Leur forge et leurs outils sont singulièrement primitifs, mais leur fer est pur en raison de l'emploi du charbon de bois, et comme ils prennent grand plaisir à le travailler, les résultats sont très-acceptables. Leurs têtes de lance sont souvent d'un dessin très-élégant, elles sont à la fois légères et résistantes ; à vrai dire, elles sont ce que pourrait faire de mieux en Angleterre un forgeron de campagne de second ordre.

Le nègre, pris en général, est paresseux et maladroit, mais nous ne devons pas nous laisser aller à parler de lui en termes de mépris universel. Il est positif que si sa moyenne de plaisir au travail et sa moyenne d'adresse manuelle sont à un niveau inférieur comparé au niveau européen, elles ne sont cependant pas à un niveau d'infériorité telle, qu'il ne soit exceptionnellement impossible à un petit nombre d'individus, et même de sociétés, de s'élever au niveau de la moyenne européenne. En choisissant les meilleures individualités dans un certain nombre de nègres, on pourrait recruter un corps très-conve-

nable de cultivateurs et d'artisans, mais en prenant le même nombre d'individus à mesure qu'ils se présentent et sans choix préalable, leur puissance productrice, considérée soit au point de vue de la somme de travail fatiguant, soit à celui de l'habileté manuelle, serait très-faible.

L'indolence de l'Africain est en partie constitutionnelle, en partie le résultat de l'exiguïté de ses besoins. Ceux-ci, dans son pays natal, peuvent trouver à se satisfaire avec si peu d'efforts, que le stimulus de l'effort fait défaut. Laissons de côté, pour le moment, les instincts batailleurs, maraudeurs, cruels et superstitieux de sa nature, et tout ce qui se rapporte à la satisfaction de ses besoins corporels les plus grossiers, son suprême bonheur consiste à passer paresseusement son temps en caquetages, en flagorneries, en marchandages. Il n'a point d'aspirations élevées. Rien de ce que le produit de son travail peut lui procurer en dehors des nécessités indispensables, n'égale dans son estime les plaisirs de flânerie auxquels même il se laisse aller en travaillant.

Ses instincts naturels sont tels, que l'habitude d'un rude travail quotidien est pour lui de mauvaise économie politique. Son travail lui fait perdre plus de ce qu'il apprécie réellement qu'il ne lui procure de satisfaction d'autre sorte. Il n'a cure de ces objets de luxe, ou de cette vie esthétique que les hommes d'une race mieux douée visent à se procurer par un dur travail. Ses plaisirs grossiers, son physique vigoureux, son humeur indolente, comparés à ceux des Européens, ont une certaine analogie avec les qualités correspondantes du buffle africain, depuis longtemps acclimaté en Italie, comparées à celles du bœuf d'Europe. Tous les voyageurs ont observé, dans la campagne de Rome, les allures de cette brute féroce, puissante et cependant indolente. On a pu voir le buffle plongé immobile des heures entières dans l'eau boueuse d'un marais sous un soleil ardent, satisfait du plaisir matériel de ce bien-être relatif. Dans d'autres moments, il sort de sa torpeur pour se livrer à quelque accès subit de stupide férocité. Puis on le rencontre la tête courbée sous le joug, solidement attaché à de grossiers chariots et accomplissant le plus rude travail sous l'aiguillon sans cesse en haleine de son conducteur. Le buffle est un animal précieux pour un travail grossier exigeant de la force et qui se fait irrégulièrement, doué qu'il est de muscles robustes et vivant des herbages les moins délicats. Autrement on ne continuerait pas à l'élever en Italie. Mais il faut qu'il soit traité avec une certaine énergie par des bouviers qui comprennent son caractère, autrement il n'y aurait pas de travail à en tirer ; en outre, il est féroce et suffisamment fort pour faire beaucoup de mal.

L'aptitude du nègre à former des royaumes est un facteur important dans notre appréciation du développement futur de l'Afrique, les nombreuses tribus qui occupent aujourd'hui une portion considérable du continent africain étant un grand obstacle à l'entretien de communications sûres et au transit à bas prix des produits. Un fait positif, c'est qu'il existe des royaumes importants dans l'Afrique équa-



toriale, bien qu'une notable proportion d'entre eux soient gouvernée par des souverains qui ne sont pas de pur sang nègre. Il n'est pas inutile d'examiner ici ce que divers voyageurs ont écrit de la vie sociale et politique des plus typiques de ces royaumes. Les extraits suivants, relatifs à Kano et à Ouganda, montrent, le premier, les effets de la culture arabe et d'une race haoussa ; le second, le degré très-inférieur de civilisation sous l'influence de souverains galla, civilisation moins barbare cependant que celle du Dahomey ou du Cazembe.

L'extrait qu'on va lire est tiré du docteur Barth. Il donne un intéressant tableau de la vie de chaque jour à Kano, le grand centre commercial de l'Afrique équatoriale du Nord :

"C'était la peinture la plus animée qu'on pût voir d'un petit monde, bien différent par la forme externe de tout ce qui se voit dans les villes d'Europe, mais très-analogue cependant dans ses principes intérieurs. Ici une rangée de boutiques pleines d'articles de provenance indigène et étrangère, avec acheteurs et vendeurs de tous les types, de toutes les couleurs, de tous les costumes, tous néanmoins préoccupés de leurs petits bénéfices, essayant de se tromper les uns les autres ; là un grand hangar, comme un parc de claies, plein d'esclaves des deux sexes, demi-nus, à moitié morts de faim, arrachés à leurs huttes natales, à leurs femmes ou à leurs maris, à leurs enfants ou à leurs parents, rangés en ligne comme des bestiaux et promenant des regards désespérés sur les acheteurs, guettant anxieusement dans quelles mains le destin allait les faire tomber. Dans un autre endroit se voyaient toutes les nécessités de la vie ; les riches achetant pour leurs tables les articles les meilleurs, les pauvres s'arrêtant et regardant d'un œil d'envie une poignée de grains ; ici un opulent gouverneur, vêtu de soie éclatante, monté sur un cheval fringant, richement caparaçonné, et suivi d'un cortège d'esclaves insolents et paresseux ; là un pauvre aveugle tâtonnant son chemin dans la foule et craignant à chaque pas d'être écrasé ; ici une cour proprement entourée de palissades de canne et pourvue de tout le confort que peut procurer le pays ; une tranquille et propre maisonnette aux murs d'argile nettement crépis, une portière de natte tendue contre la porte basse cintrée pour empêcher les regards indiscrets, un frais abri pour les travaux quotidiens du ménage, un bel alléuba aux branches épanouies, donnant un agréable ombrage pendant les heures les plus chaudes du jour, ou un beau gonda ou papayer, étalant ses larges feuilles palmées au sommet d'un tronc frêle et lisse, ou encore le grand datier se balançant au-dessus de cet ensemble ; la matrone, drapée dans une robe de cotonnade noire, les cheveux artistement arrangés en "chokoli," ou en "bejaji," occupée à préparer le repas de l'époux absent, ou bien filant du coton, et en même temps faisant travailler les esclaves femelles à écraser le blé ; les enfants nus jouant gaiement dans le sable à l'"urgi-n-dawaki" ou au "da-n-chacha", ou donnant la chasse à un chevreau tété ; des ustensiles de terre et de bois, tous proprement lavés, rangés en ordre."

(à continuer)

## ANNONCES

Nouveau Manuel de Tenue des livres en partie simple et en partie double, approuvé par le Conseil de l'Instruction publique, dans sa séance du 11 octobre 1877.

### MANUEL

DE

## TENUE DES LIVRES

à l'usage des

### ECOLES PRIMAIRES

par

J. C. LANGELEIER

Se vend au DEPOT DE LIVRES \$3.00 la douzaine.

Aux Commissaires d'Écoles

## LIVRES DE LECTURE

DE

M. A. N. MONTPETIT

Adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique dans le concours de 1874.

Seule Série approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec, par S. G. l'Archevêque de Québec et par NN. SS. les Evêques du Canada.

LE PREMIER LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, d'environ 160 pages, texte encadré, illustré de 32 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.20.

LE DEUXIEME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18, 240 pages, texte encadré, illustré de 40 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.80.

LE TROISIEME LIVRE DE LECTURE, vol. format in-18 de 320 pages, texte encadré, illustré de 56 gravures, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.40.

LES QUATRIEME ET CINQUIEME LIVRES sont en vente.

NOUVELLE METHODE POUR APPRENDRE A BIEN LIRE— nouvelle édition complètement revue et augmentée, par F. E. Jumeau, inspecteur d'écoles, vol. format in-12 de 96 pages, texte encadré, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$1.50.

NOUVEAU TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARITHMÉTIQUE A L'USAGE DES ÉCOLES. Deuxième édition, complètement revue et augmentée par L. H. Bellrose, instituteur, vol. format in-12 de 180 pages, cartonnage, couverture imprimée, la doz. \$2.50.

NOUVELLE METHODE D'ÉCRITURE THÉORIQUE ET PRATIQUE, approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique. Cette méthode comprend une série de sept cahiers gradués de 24 pages chaque, la doz. 80 cts.

NOUVELLE CARTE DE LA PUISSANCE DU CANADA, comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les territoires du Nord-Ouest, l'île du Prince-Édouard, Terre-Neuve, et une partie des États-Unis, TEXTE EN FRANÇAIS, format 26 par 38 pouces, coloriés, collés sur toile, vernie et montée sur rouleaux, \$2.50.

NOUVEL ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé Ls. Gauthier, vol. in-12 cartonné, la doz. \$1.00.

ÉLÉMENTS DE GÉOGRAPHIE MODERNE, à l'usage des écoles élémentaires ; nouvelle édition avec questionnaire, vol. in-12, cartonné la doz. \$1.20.

En vente chez

J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs-Propriétaires.

Et chez les Libraires et les principaux marchands.

## S U P P L É M E N T

---

Nos lecteurs nous sauront probablement bon gré de leur faire connaître les marques de distinction que le gouvernement français vient d'accorder à l'hon. M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, ainsi qu'à l'hon. M. Chauveau, au Dr Meilleur et à M. Archambault, le digne surintendant des écoles catholiques de la cité de Montréal. Le jury international a décerné des médailles d'or et d'autres marques de distinction à l'Exposition scolaire de la province de Québec ; mais M. Bardoux, ministre de l'Instruction publique en France a voulu donner à ceux qui ont mis notre système scolaire dans la position qu'il occupe, une marque particulière d'estime et de distinction ainsi que le constate la lettre suivante :

Paris, 15 novembre 1878.

" A L'HON. GÉDÉON OUMET, D. C. L.,  
*Officier de l'Instruction publique.*

" MONSIEUR,

" J'ai le plaisir de vous annoncer que vous venez d'être élevé au grade d'Officier de l'Instruction

publique par monsieur A. Bardoux, ministre de l'Instruction publique. Je suis heureux de vous apprendre aussi que M. Chauveau et M. le Dr Meilleur ont reçu la même décoration. Enfin votre très-humble serviteur a été fait officier d'Académie pour les services que l'on suppose charitablement qu'il a pu rendre comme membre du jury international.

Le même nombre de décorations a été accordé à la Province d'Ontario ; MM. Crooks, Ryerson et Hodgins, officiers de l'Instruction publique et, M. le Dr May, mon collègue du jury, officier d'Académie.

Officier de l'Instruction publique est le plus haut grade. La décoration consiste en palmes d'or, accompagnées de rosettes violettes. L'officier d'Académie n'a que des palmes d'argent avec un ruban violet. Je suis porteur de votre décoration, ainsi que de celles de M. Chauveau et de M. le Dr Meilleur.

Agréez, M. le Surintendant, en même temps que mes félicitations cordiales, mes salutations respectueuses et veuillez me croire,

Votre très-humble serviteur,

U. E. ARCHAMBAULT.